



Assemblée générale

Soixante-dixième session

17^e séance plénière

Mardi 29 septembre 2015, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Arménie.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur d'accueillir à l'Organisation des Nations Unies S. E. M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sargsyan (*parle en arménien, texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je suis convaincu que, sous votre direction compétente, cette session commémorative sera à la hauteur de nos nombreux espoirs et attentes.

Je vous félicite également tous à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. La création de l'Organisation est l'une des plus grandes réalisations de l'humanité qui a permis de rallier les nations autour d'aspirations et de principes communs. Les 70 dernières années ont été caractérisées par des événements positifs

très importants. En effet, il a été mis fin au colonialisme, à la discrimination raciale et à l'apartheid. De nombreux peuples de par le monde ont pu exercer leur droit à l'autodétermination et ont pris en main leur propre destin en établissant et en édifiant leurs propres États indépendants, ce qui a fait passer le nombre d'États Membres de l'ONU de 51 à 193 aujourd'hui.

En dépit de toutes ces réalisations, nous sommes conscients que le monde est actuellement confronté à de nouveaux défis, comme le terrorisme, l'extrémisme, l'intolérance, les crises économiques, les changements climatiques, la traite d'êtres humains, le trafic d'organes, le trafic de drogues et d'armes, les crises migratoires, et j'en passe. La liste de ces défis est trop longue. La nécessité impérieuse de nous y attaquer exige que nous réitérions résolument notre attachement collectif à la mission de l'Organisation et à la Charte des Nations Unies.

L'an dernier, à l'approche du centenaire du génocide arménien, du haut de cette tribune de l'Assemblée, j'ai exprimé notre gratitude aux pays qui ont reconnu le génocide arménien, en citant nommément chaque État (voir A/69/PV.6). J'ai appelé la communauté internationale à renforcer les efforts visant à prévenir la récurrence du crime de génocide en le reconnaissant et en le condamnant. Aujourd'hui, du haut de cette même tribune, je tiens à remercier le pape François et à le saluer pour la messe historique qu'il a dite. Je voudrais également remercier le Parlement européen et rappeler la résolution qu'il a adoptée. En outre, j'affirme que la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29438(F)



Document adapté

Merci de recycler



déclaration bien connue faite par le Président allemand fera désormais partie des annales de l'histoire de notre nation.

À cet égard, je remercie les organes législatifs de l'Autriche, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, du Luxembourg et des Pays-Bas, ainsi que de nombreux conseils provinciaux et municipaux et des centaines d'organisations politiques et non gouvernementales. Je remercie également les Présidents de la Russie, de la France, de Chypre et de la Serbie, ainsi que les délégations de nombreux autres pays qui ont fait le déplacement le 24 avril pour rendre hommage aux victimes du génocide arménien à Erevan. Notre détermination à continuer à nous assurer que la prévention du crime de génocide fait partie des priorités de la communauté internationale se reflète dans les résolutions que nous soumettons régulièrement au Conseil des droits de l'homme. La dernière résolution y relative a été adoptée cette année. Faisant fond sur ces efforts, il y a quelques jours, l'Assemblée a adopté la résolution 69/323, proclamant le 9 décembre Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime.

Le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh reste l'un des problèmes les plus épineux dans notre région. Je tiens à indiquer que suite à la politique agressive menée par l'Azerbaïdjan, les négociations n'ont pas pu véritablement progresser vers un règlement du conflit, et les tensions ne cessent de s'exacerber. Le régime dictatorial de ce pays a eu recours à une ignoble politique de répression pour étouffer la colère de la population, son économie tributaire du pétrole étant clairement en plein déclin. Ce régime estime même que cette politique n'est plus efficace. Aujourd'hui, il exige des images de la ligne de contact pour détourner l'attention de sa population. Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur le fait que l'Azerbaïdjan, en plus de plusieurs autres actes de provocation, a maintenant commencé à utiliser de l'artillerie lourde pour tirer sur des agglomérations pacifiques des districts frontaliers de la République d'Arménie et de la République du Haut-Karabakh.

Il y a quelques jours, dans la zone frontalière du côté arménien, trois femmes ont trouvé la mort à la suite d'un bombardement effectué par l'Azerbaïdjan, alors qu'elles vquaient pacifiquement à leurs occupations dans leurs maisons et leurs jardins. La question qui vient à l'esprit est de savoir si une personne raisonnable peut

trouver une quelconque logique valable à cette cruauté. Il nous paraît évident que les dirigeants azerbaïdjanais ont définitivement perdu le sens de la réalité et toute volonté de respecter les normes de la conduite humaine.

L'Azerbaïdjan fait totalement fi des cinq déclarations conjointes publiées par les Présidents des États-Unis d'Amérique, de la Russie et de la France, ainsi que des efforts déployés par le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Si ce pays s'obstine dans sa politique agressive, l'Arménie n'aura d'autre choix que de prendre les mesures juridiques, politiques et militaires qui s'imposent pour permettre à la République d'Arménie et à la République du Haut-Karabakh de se développer dans la paix et la sécurité.

Même si chacun sait évidemment quelle partie est et reste l'instigatrice des violations du cessez-le-feu, je tiens à rappeler quelques faits. N'est-il pas étrange que depuis des années, l'Azerbaïdjan refuse obstinément de retirer ses tireurs d'élite et de créer un mécanisme d'enquête sur ces violations, comme l'ont proposé les Coprésidents du Groupe de Minsk? Il y a donc lieu de se demander de quoi l'Azerbaïdjan peut bien avoir peur.

N'est-il pas étrange que durant les Jeux européens organisés par l'Azerbaïdjan, lorsque le Gouvernement avait besoin de véhiculer une image de stabilité, presque aucun coup de feu n'a été recensé à la frontière, alors que ces incidents ont repris de manière ininterrompue immédiatement après les Jeux? Je n'attends pas des membres de l'Assemblée qu'ils donnent foi aux affirmations de l'une ou l'autre des parties, mais j'espère que chacun saura faire preuve de bon sens. N'est-il pas étrange qu'au XXI^e siècle, notre voisin s'enorgueillisse d'accumuler jour après jour, sans relâche et infatigablement, une quantité excessive d'armes et d'accroître outre mesure son budget militaire? Il s'entête à proférer des menaces belliqueuses en affirmant son intention de relancer les hostilités armées, et cela au plus haut niveau, celui du chef d'État.

Je pense que chacun comprend maintenant pourquoi l'Arménie exhorte systématiquement la communauté internationale à citer sans ambiguïté, et non pas de manière vague, la partie à laquelle elle fait référence lorsqu'elle parle de violations du cessez-le-feu. Nous devons comprendre qu'étouffer les premiers signes de menace à la paix et à la sécurité peut avoir des répercussions catastrophiques.

Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une barbarie sans nom au Moyen-Orient. L'intolérance religieuse laisse des conséquences irréversibles dans son sillage. Nous sommes directement touchés par les atrocités commises dans cette région, car elles se traduisent par la destruction d'objets et d'une partie du patrimoine spirituel et culturel de l'Arménie, ainsi que par les meurtres et l'expulsion de nombreux Arméniens résidant en Iraq et en Syrie. La communauté arménienne de Syrie, qui y est installée depuis des siècles, partage et éprouve toutes les difficultés auxquelles est confronté le peuple syrien en ces temps difficiles. Nous nous efforçons d'aider les réfugiés dans la limite de nos capacités. À ce jour, l'Arménie a accueilli plus de 16 000 réfugiés venus de Syrie. Ce chiffre montre que l'Arménie est l'un des principaux pays d'accueil, au même titre que les pays européens.

Les Arméniens ne sont pas étrangers au sort des réfugiés, des exilés et des expulsés. Le génocide arménien aurait fait beaucoup plus de victimes et les survivants auraient connu des difficultés bien plus grandes si un certain nombre de pays, nos amis, ne nous étaient pas venus en aide durant cette période difficile. Ce sont aujourd'hui l'Allemagne, la Suède et quelques autres qui méritent nos éloges pour l'humanisme dont ils font preuve. Ces pays offrent un refuge à des centaines de milliers de réfugiés, et n'ont de cesse de répéter que le choix qu'ils ont fait de fournir une assistance est juste tant du point de vue juridique que du point de vue humain.

Cette année, nous avons tous vu comment des actions conjointes et appropriées ont ouvert la voie au règlement d'un problème international épineux. Un accord historique a été conclu sur le programme nucléaire de la République islamique d'Iran, qui est un de nos voisins immédiats. Cet accord crucial va contribuer sans aucun doute au règlement global de situations conflictuelles et au renforcement de la confiance mutuelle. Des efforts politiques et diplomatiques soutenus ont rendu cet accord possible.

Tout ceci prouve que lorsqu'existe une volonté politique d'aplanir les différends et de coopérer, il est possible de trouver des solutions aux problèmes les plus compliqués. Depuis cette tribune, je tiens à souligner une fois de plus l'importance de la diplomatie, en particulier pour ouvrir les frontières. Nos voisins soumettent l'Arménie à un blocus illégal, et nous estimons qu'il est inacceptable d'appliquer une politique aussi inconsidérée, une politique qui

émerge au XXI^e siècle des barrières artificielles qui perturbent les relations interculturelles, humaines et commerciales. Dans ce contexte, nous attachons une grande importance aux examens périodiques effectués dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral. Nous sommes disposés à accentuer nos efforts à cet égard, notamment en organisant dans notre pays des ateliers intermédiaires sur la question.

En guise de conclusion, je m'associe à tous les orateurs qui ont appelé à unir nos efforts pour lutter contre les forces obscures, les atrocités et la haine. Aucun pays n'est trop grand ou trop petit pour défendre cette cause. Chacun a un rôle à jouer. L'Arménie, pour sa part, est prête à contribuer à cette lutte commune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Arménie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kikwete (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs qui ont pris la parole avant moi pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Votre élection est un hommage digne de votre carrière politique remarquable, en tant que Ministre des affaires étrangères et Ministre des finances de votre pays, et plus récemment en tant que Président du Parlement danois. Elle reflète également la haute estime de l'Assemblée à l'égard de votre grand pays, le Danemark. Je vous assure du plein appui et de

la coopération de mon pays dans l'accomplissement de vos devoirs et de vos responsabilités.

Je souhaite également rendre hommage à votre prédécesseur, M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda, pour la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session. Nous sommes fiers de cet éminent fils de la terre d'Afrique.

Je tiens également à adresser un mot de remerciement tout à fait mérité au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi qu'à son personnel pour le dévouement dont ils font preuve et les efforts qu'ils déploient afin de promouvoir les idéaux et principes de l'ONU. Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, de même que le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session et le Secrétaire général, de l'excellent travail qui a abouti à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1) et des 17 objectifs de développement durable, assortis de leurs 169 cibles. Nous espérons sincèrement que des mécanismes fiables permettront d'assurer la mise à disposition des moyens de mise en œuvre et de suivi. C'est l'absence de tels mécanismes qui est à l'origine des problèmes de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ma délégation se félicite du thème du débat général de la présente session, qui s'intitule « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme ». Au bout de 70 ans, l'ONU a non seulement résisté à l'épreuve du temps, mais a en outre évolué pour devenir une organisation solide. Je me réjouis de voir que nous sommes tous d'accord pour dire que beaucoup de choses ont été accomplies au cours des sept dernières décennies, tout en convenant aussi que tout ce que les pères fondateurs avaient pensé que l'ONU serait en mesure d'accomplir n'a pas pu se réaliser de manière satisfaisante. L'ONU a réussi à prévenir une nouvelle guerre mondiale, mais les défis posés au maintien de la paix et de la sécurité mondiales subsistent. Les conflits et les guerres interétatiques et intra-étatiques sont nombreux et se multiplient. Le terrorisme est devenu une grave menace pour la planète. Il y a encore beaucoup trop de personnes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, de misère et de dénuement au sein d'un monde pourtant doté de richesses sans précédent.

Contrairement à ce qui prévalait il y a 70 ans, il existe aujourd'hui entre les pays et les organisations une meilleure compréhension et des liens de coopération et

des partenariats plus forts visant à préserver la paix et la sécurité. Le monde peut s'unir plus facilement aujourd'hui qu'auparavant pour promouvoir la paix. En fait, la plupart des conflits dont nous sommes témoins de nos jours sont gérés, d'abord et avant tout, par des organisations régionales et sous-régionales. L'ONU doit donc chercher à établir des partenariats stratégiques avec ces organisations. Il serait plus efficace pour gérer et régler les conflits de mettre à profit les connaissances que ces dernières ont sur l'histoire et la nature des crises, sur les principaux acteurs et sur les cultures des peuples concernés. Le cas échéant, l'ONU doit s'attacher à renforcer les capacités qu'ont ces organisations et leurs États membres à anticiper, à détecter, à prévenir, à gérer et à régler les conflits. J'estime que ces capacités sont nécessaires de toute urgence en Afrique.

Nous félicitons sincèrement le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, ainsi que le Président des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité des efforts qu'ils ont consentis. La majorité des États Membres souhaitent voir le processus de négociation s'accélérer au cours de la présente session. Le fait que le Conseil de sécurité n'a pas évolué depuis 70 ans est incompréhensible, et pour le moins inacceptable. Il est grand temps que les requêtes de la majorité des États Membres soient entendues et prises en considération. Nous ne devons pas perdre de vue le fait que la crédibilité de l'ONU dépend d'un Conseil de sécurité plus souple, plus représentatif et plus réactif. Nous devons, dans l'intérêt de l'Organisation, trouver le courage et la volonté politique de nous acquitter de cette tâche qui ne s'est que trop fait attendre. Entre-temps, nous ne devons cesser d'appuyer la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

Les opérations de maintien de la paix demeurent l'un des instruments les plus fiables de promotion de la paix et de la sécurité internationales. Je pense qu'elles le resteront pendant encore bien des années. Il y a, m'a-t-on dit, environ 125 000 hommes et femmes déployés dans 16 missions de maintien de la paix à travers le monde. La Tanzanie est fière d'avoir déployé 1 322 de ces courageuses personnes, qui servent souvent dans des conditions difficiles et sont parfois contraintes de travailler dans des zones où il n'existe que peu ou pas de paix à maintenir. La Tanzanie est disposée à contribuer davantage, chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Nous ne saurions évoquer les problèmes de sécurité actuels sans mentionner le terrorisme – un

problème de sécurité face auquel l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale devront rester vigilants au cours de la prochaine décennie. Tout en condamnant une fois encore dans les termes les plus fermes le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, nous pensons qu'il est urgent de redoubler d'efforts à tous les niveaux pour lutter contre ce fléau. Nous devons collectivement viser à améliorer notre état de préparation, notre collaboration et notre riposte face à la menace à laquelle nous sommes confrontés.

L'épidémie d'Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest au cours de l'année écoulée nous a brutalement rappelé combien les épidémies peuvent être dangereuses et à quel point nous sommes vulnérables, nous les nations et les peuples. Plus de 11 000 personnes ont perdu la vie, y compris des citoyens des États-Unis et de l'Espagne, et près de 28 000 autres ont été infectées. Les économies du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone ont été dévastées. Les activités économiques et les services se sont retrouvés quasiment au point mort, causant d'énormes pertes aux économies de ces trois pays. La Banque mondiale estime qu'à la suite de cette crise ils ont perdu environ 2,2 milliards de dollars de produit intérieur brut. Près de 7 000 enfants ont perdu leurs parents, et un demi-million de personnes se sont retrouvées en proie à l'insécurité alimentaire. Plus de 5 millions d'enfants ont perdu un temps précieux dans leur scolarisation et le développement de leurs compétences. De gigantesques efforts de relèvement sont nécessaires pour remettre ces économies et ces sociétés au niveau où elles se trouvaient avant l'épidémie. Malheureusement, nombreux sont les pays africains qui ont également souffert, et ce quelle que soit la distance qui les sépare des trois pays touchés originellement. L'industrie du tourisme en est un exemple flagrant, car elle pâtit à travers toute l'Afrique.

Le principal enseignement à tirer de la gestion de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est que le monde doit être mieux préparé pour prévenir et combattre les épidémies à l'avenir. Or, ce n'était pas le cas pour l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. À cet égard, nous devrions tous féliciter le Secrétaire général d'avoir pris la sage décision de créer un Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires, chargé de formuler des recommandations sur la manière dont le monde pourrait mieux faire face, à l'avenir, aux situations d'urgence sanitaire publique qui touchent le monde entier. J'ai d'ailleurs l'honneur de présider ce groupe. Il est encore trop tôt pour que je puisse présenter en l'état actuel des choses quoi que soit de pertinent à

l'Assemblée générale. Nous achèverons nos travaux en décembre, et je suis sûr que notre rapport sera soumis à l'Assemblée générale pour information et suite à donner. Nous espérons recevoir l'appui de l'Assemblée.

La Tanzanie se félicite de la décision historique et mémorable prise par les États-Unis d'Amérique et la République de Cuba de rétablir leurs relations diplomatiques et de rouvrir leurs ambassades à Washington et à La Havane. Nous nous associons au peuple cubain et au peuple des États-Unis pour célébrer cet événement historique. Nous félicitons le Président Barack Obama, et le Président Raúl Castro Ruz, de leur leadership audacieux et courageux. Ces deux dirigeants et ces deux pays ont démontré à chacun d'entre nous le pouvoir du dialogue dans la recherche de solutions, même lorsque les clivages sont profondément enracinés et que les conflits durent depuis longtemps. Nous souhaitons plein succès à nos amis américains et cubains qui ouvrent un nouveau chapitre de leurs relations bilatérales. Emplis d'espoir, nous demandons aux États-Unis de lever les dernières sanctions économiques qui ont condamné les Cubains à d'innombrables difficultés socioéconomiques, à la pauvreté et à la misère au cours des 50 dernières années.

Dans le même ordre d'idées, nous formons le vœu qu'Israël et la Palestine renouent le dialogue pour que le conflit de longue date qui les oppose puisse être réglé par des moyens pacifiques. Il est grand temps que la douleur et les souffrances endurées par le peuple palestinien depuis plusieurs décennies cessent enfin. Il est temps que les Israéliens vivent dans la paix et l'harmonie avec leurs voisins. Il est regrettable que, à l'heure où nous célébrons les 70 ans de l'ONU, aucune solution n'ait pour l'instant été trouvée à ce conflit. La Tanzanie approuve et appuie la solution des deux États, avec l'État d'Israël et un État de Palestine souverain, viable et d'un seul tenant, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité, l'harmonie, la reconnaissance mutuelle, la confiance et la coopération. Nous sommes convaincus que cela est possible et réalisable. Tout ce que nous devons faire, c'est redoubler d'efforts.

Un autre problème que l'Organisation n'a toujours pas réglé est celui du Sahara occidental, une question qui ne doit pas rester en souffrance. L'incapacité de l'ONU à mettre en œuvre ses décisions en la matière est tout aussi regrettable qu'incompréhensible. Le peuple sahraoui attend depuis fort longtemps l'occasion de déterminer son destin et son avenir. Puisse l'Organisation trouver la volonté politique et le courage de faire ce qu'elle a décidé

il y a longtemps. À 70 ans, l'ONU est assez vieille et a accumulé assez de sagesse et d'expérience pour pouvoir régler cette question. S'il vous plaît, faisons-le.

Le 20 septembre 2006, j'ai pris pour la première fois, depuis cette tribune, la parole devant l'Assemblée générale (voir A/61/PV.13) en tant que nouveau Président élu – le quatrième – de mon pays bien aimé, la République-Unie de Tanzanie.

Aujourd'hui, je viens faire mes adieux au moment où je m'appête à quitter mes fonctions au terme de mon deuxième mandat, conformément à la Constitution tanzanienne. Je remercie tous mes collègues à l'Assemblée de leur coopération et de l'inestimable appui qu'ils m'ont apporté, ainsi qu'à mon gouvernement et à mon pays, au cours des dix dernières années de notre collaboration. Que l'Assemblée soit assurée que j'apprécierai toujours grandement la contribution de tout un chacun. Je me sens fier d'avoir eu l'occasion de travailler avec tous les États Membres pour promouvoir les idéaux de l'Organisation des Nations Unies et contribuer à la quête de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement du monde.

Alors que je m'appête à partir, je voudrais assurer l'Assemblée que la Tanzanie continuera d'être un membre loyal et un partisan indéfectible de l'Organisation des Nations Unies. Je suis convaincu que les membres trouveront en mon successeur un ami et un allié loyal et sérieux. Je leur demande de lui accorder le soutien et la coopération dont il ou elle – j'ajouterais que nous avons une femme candidate à la présidence de la Tanzanie – aura besoin pour s'acquitter de ses tâches et de ses responsabilités.

Le chemin qui mène à la paix, à la sécurité et au développement est semé d'embûches mais le voyage en vaut la peine. Il exige de nous que nous fassions preuve de détermination et que nous réaffirmions notre attachement aux idéaux, aux valeurs et aux principes énoncés par les pères fondateurs de l'ONU il y a 70 ans à San Francisco. Tous les pays, individuellement ou collectivement, doivent s'efforcer de les promouvoir, comme nous n'avons cessé de le faire aux cours des 70 dernières années. Cela peut se faire. La communauté internationale doit jouer son rôle.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République-Unie de Tanzanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Maduro Moros (*parle en espagnol*) : Nous sommes rassemblés ici en 2015, une fois encore pleinement conscients de l'immense lutte que mènent nos peuples pour l'avènement d'une ère de dignité, une ère où il y aura enfin un monde qui respecte les identités distinctes de nos peuples. Cette année, le Venezuela célèbre le bicentenaire d'une lettre, d'un document prophétique écrit par notre libérateur, Simón Bolívar. Je parle de la lettre qu'il a écrite il y a 200 ans à Kingston (Jamaïque), merveilleuse île des Caraïbes, au moment même où les forces de libération entamaient leur remontée des profondeurs de l'histoire après 300 ans de domination coloniale de nos terres – aujourd'hui latino-américaines et caribéennes. Les forces de libération déclenchées par un des grands libérateurs, Simón Bolívar, ont défini la nature des luttes et montré la voie à suivre. Il y a 200 ans – c'est ce que nous croyons - dans cette lettre de la Jamaïque, Simón Bolívar a défini les éléments d'une vision géopolitique pour les Amériques – une vision géopolitique non impérialiste et non colonialiste que, dans le jargon du XXI^e siècle, nous appellerions anti-impérialiste et anticolonialiste. Il y a énoncé les lignes conceptuelles de la thèse géopolitique sur laquelle nous continuons de nous appuyer aujourd'hui pour répondre à la nécessité de créer un univers équilibré et un monde de justice et de paix pour tous. Cette lettre prophétique continue de nous inspirer depuis 200 ans.

Et, il y a à peine quelques jours, ici dans la maison commune de tous les hommes, le pape François a réitéré le message de Simón Bolívar (voir A/70/PV.03),

affirmant que l'humanité a besoin d'une nouvelle forme de géopolitique, d'une nouvelle approche, d'un nouveau monde, d'une vision géopolitique basée sur le respect des différents peuples du monde ainsi que de leurs identités et modèles distincts; en d'autres mots, d'une politique de coexistence et de paix de justice et d'égalité. Il a appelé à une approche politique qui rejette l'imposition de toute forme d'hégémonie, que ce soit par le recours à la menace ou à l'emploi de la force, et de toutes les tentatives d'hégémonie financière, économique, culturelle, militaire et politique.

Cette année nous célébrons aussi le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ces 70 années sont passés très vite, comme un film qu'on fait avancer à une grande vitesse, tandis que nous menions la quête la plus importante de l'histoire humaine, à savoir la quête des moyens de régler nos divergences et de construire un monde qui réponde aux aspirations de tous, un monde sans exclusion ni discrimination. Un soixante-dixième anniversaire pour le système des Nations Unies! Il y a sans doute de quoi crier victoire.

La Charte des Nations Unies a été rédigée il y a 70 ans, en 1945, après la tragédie de la Deuxième Guerre mondiale. Avec la douleur toujours vive causée par ce drame qui a détruit la moitié de la planète et fauché la vie de millions d'innocents, l'humanité s'est rassemblée pour écrire sa Charte et, grâce à sa Charte, dessiner ses rêves. Cela fait 70 ans que le Préambule de la Charte des Nations Unies nous dit avec force : nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Aujourd'hui, en 2015, nous, peuples du monde, sommes prêts à préserver l'humanité du fléau de l'inégalité, de la misère, du pillage et de l'exploitation, qui sont les véritables causes de toutes les guerres que nous avons connues.

Il y a 70 ans, nous avons assisté au développement d'un monde bipolaire, ainsi appelé parce qu'il s'agissait de deux blocs de forces qui se sont formés et ont marqué la fin des années 40, les années 50, la guerre froide, les années 60, les années 70, avec les guerres douloureuses de la guerre froide. Puis, avec l'effondrement du bloc soviétique, nous sommes passés de ce monde bipolaire à un monde unipolaire, menaçant, un monde qui annonçait la fin des temps et de l'idéologie. C'était le monde de la pensée unique qui, dans les années 90, nous a imposé un mode de pensée et un modèle économique uniques : le néolibéralisme. Cette ère a propagé la pauvreté et la misère, avec la privatisation des ressources naturelles

et des économies des peuples du Sud. Dans l'ensemble, il a semé la misère, la maladie et le chômage dans le monde entier.

À un monde bipolaire caractérisé par l'affrontement avait donc succédé un monde unipolaire marqué par la coercition. À l'aube du XXI^e siècle, grâce à Dieu et aux efforts du peuple, le peuple vénézuélien a connu un élan révolutionnaire qui a lui-même inspiré la révolution constructive des peuples du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes.

En ce nouveau siècle, le moment est enfin venu d'édifier un monde multipolaire – un monde polycentrique; un monde sans hégémonie; un monde d'égaux; un monde dans lequel les points de vue de chacun sont respectés; un monde conscient du poids particulier qui doit être donné aux nouveaux centres de pouvoir politique, économique, culturel et humain; un monde reconnaissant les nouveaux régionalismes qui gagnent en puissance dans différentes régions du monde; un monde pouvant ouvrir une voie nouvelle et faire valoir l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies garantissant le droit à la dignité, à l'autodétermination, à l'indépendance et à la vie de tous les peuples.

Ce monde multipolaire et polycentrique est animé par des thèmes majeurs. Dans cette salle, nous avons écouté les allocutions prononcées de cette tribune. Hier, nous avons entendu l'allocution de M^{me} Dilma Rousseff, Présidente d'un pays frère, le Brésil, et de M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique. Nous avons vu le Président Vladimir Poutine briller comme un des plus importants dirigeants du monde aujourd'hui. Nous avons vu les Présidents Xi Jinping, Raúl Castro, Evo Morales Ayma, Rafael Correa, Cristina Fernández. Nous avons suivi avec attention la discussion relative à des questions inscrites à l'ordre du jour du présent débat général. Nous avons écouté ce qui a été dit au sujet de la guerre et de la paix. Je pense qu'aujourd'hui, personne dans cette salle ou dans n'importe quelle autre instance, ne pourrait avancer un quelconque argument pour défendre les guerres injustes qui ont détruit nos peuples frères en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, inspirés par la voix rebelle et révélatrice du peuple vénézuélien, nous devons prendre conscience des erreurs tragiques commises lorsque les pays de nos frères ont été envahis, bombardés et victimes de la guerre. Aujourd'hui, nous devons admettre que les quatre guerres auxquelles le monde a assisté ces 15 dernières années ont entraîné l'effondrement de systèmes importants au sein de l'ONU. S'agissant de la

guerre en Afghanistan, nous devons nous demander, et demander à nos frères afghans : a-t-elle apporté la paix? A-t-elle apporté la stabilité? A-t-elle apporté une vie meilleure au peuple afghan? Ou a-t-elle apporté encore plus de souffrances, de destruction et de terrorisme? La guerre en Iraq, résultat de manipulations et de mensonges, n'avait qu'un seul objectif : conquérir l'Iraq; dans un seul but : le pétrole iraquien, les richesses naturelles de l'Iraq. Aujourd'hui, 12 ans plus tard, pouvons-nous dire que l'Iraq est un pays plus uni, plus stable, qui vit en paix? Nous devons dire à ceux qui ont orchestré la guerre en Iraq qu'ils ont de nouveau échoué avec cette guerre et ont fait échouer la politique internationale. Et la Libye? Les paroles prononcées par le commandant Hugo Chávez Frías dans cette salle sont bien présentes dans notre esprit. Il avait mis en garde contre les mensonges qui ont servi à justifier le bombardement et la conquête de la Libye. Peu importe les différends politiques qu'un pays peut avoir avec les dirigeants ou le gouvernement d'un autre, il ne saurait, que ce soit en vertu de la Charte des Nations Unies ou de tout autre mandat, remettre en question ou juger le régime politique de ces dirigeants ou renverser ce gouvernement. Personne n'est autorisé à le faire.

Tout cela est douloureux car nous aimons les peuples arabes. Nous admirons leur culture millénaire. Nous admirons les peuples musulmans. C'est avec douleur que nous disons aujourd'hui ce dont, à mon avis, tout le monde a conscience, à savoir que ce qui s'est passé en Libye est un crime. Un pays stable qui maintenait lui-même la stabilité de plusieurs autres pays d'Afrique du Nord a été détruit. La Libye a fondé l'Union africaine, mais qu'est la Libye aujourd'hui? Le peuple vénézuélien pose la question : la Libye est-elle aujourd'hui un pays plus stable aux niveaux économique et social? Est-ce un pays uni? Est-ce un pays en paix? Qui sera tenu pour responsable des crimes commis en Libye, en Iraq et en Afghanistan? Qui va reconnaître ces crimes? Et la Syrie? La situation dans ce pays ressemble à un film d'horreur hollywoodien : une politique de terreur, un film d'horreur, la terreur de la guerre.

En toute modestie et humilité, le Venezuela considère qu'en Syrie, le système des Nations Unies a encore le temps de prévenir une tragédie plus grave encore, plus terrifiante encore que celle que nous avons vue en Afghanistan et dont les conséquences humanitaires seraient encore plus lourdes que celles observées en Iraq et en Libye. L'humanité a encore le temps de sceller une nouvelle alliance de paix. Nous appuyons la proposition du Président de la Fédération

de Russie, M. Vladimir Poutine, de créer une nouvelle alliance de paix. Au Conseil de sécurité, dont le Venezuela est membre non permanent, mon pays va présenter une proposition, à laquelle nous pourrions travailler et sur laquelle nous pourrions débattre, en vue de protéger le peuple syrien et de véritablement combattre les groupes qui, à l'instigation de l'Occident et avec son financement, sèment la terreur, la mort et la destruction. L'humanité doit se tenir aux côtés de la Syrie, pour le salut de cette région du monde.

Il ne faut pas que l'Europe et nos frères européens pensent qu'une tragédie humanitaire, une tragédie de la civilisation, en Syrie ne risque pas de toucher massivement leurs côtes, leurs terres et toute la civilisation européenne. L'ONU doit se réveiller et réagir devant le drame qui se déroule en Syrie, et nous devons tirer les enseignements de l'échec cuisant et tragique de ces quatre guerres pour, au sein du Conseil de sécurité, au sein du système des Nations Unies, progresser dans l'élaboration de nouvelles normes qui interdisent de recourir à des méthodes interventionnistes pour mener la guerre, pour semer la terreur et pour répandre la destruction et la mort parmi des peuples que les élites du monde ont proclamés indésirables ou inamicaux.

Les obstacles qui se dressent devant la paix sont énormes. Je crois que, à cet égard, nous sommes tous d'accord, puisque nous avons même entendu le Président Obama dire que sans paix, il ne peut y avoir de développement. Mais nous avons pu entendre que la philosophie de la paix gagnait des adeptes parmi les grands dirigeants du monde. Seule la paix peut garantir la viabilité du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), noble programme pour avancer dans l'égalité et venir à bout de la pauvreté. Seule la paix peut garantir la viabilité du développement des relations internationales sur notre planète. Le système des Nations Unies va donc devoir relever d'immenses défis.

En Amérique latine, un nouveau régionalisme est en train de se développer. C'est une bonne nouvelle, nous devons l'avouer, du point de vue de notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces dernières années, l'Amérique latine a retrouvé la voie de l'union et de l'indépendance, de l'unité dans la diversité, de la quête commune. Aujourd'hui, nous pouvons dire, devant les Nations Unies en cette année 2015, que l'Amérique latine a réussi à consolider la force de ses nouvelles communautés, les États latino-américains et caribéens. Au sommet historique de La Havane, la Communauté

des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a proclamé l'Amérique latine zone de paix. C'est à cela que mènent les voies empruntées par l'Amérique latine. Les organisations sous-régionales, comme Petrocaribe et l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, et les instances sous-régionales, qui sont puissantes lorsqu'elles œuvrent en bloc, comme l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), ont mis en place une nouvelle réalité sur notre continent. Nous n'avons plus qu'un seul conflit armé en cours, qui touche nos frères de Colombie : la guerre interne, le conflit interne qui dure depuis 60 ans en Colombie. De cette tribune, au nom de la République bolivarienne du Venezuela, nous souhaitons rendre hommage à la Colombie et la féliciter des mesures qu'a prises le Président Juan Manuel Santos Calderón pour avancer en direction d'un accord de paix définitif avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie. Le Venezuela appuie de toutes ses forces la consolidation des acquis en matière de paix en Colombie – la Colombie, beau rêve de notre Libérateur et belle création de nos libérateurs.

En outre, l'Amérique latine parle d'une même voix, comme nous allons le démontrer une nouvelle fois le 28 octobre. Le Président Raúl Castro Ruz et notre camarade M. Bruno Rodríguez Parrilla ont annoncé que la question du blocus imposé à Cuba par les États-Unis sera de nouveau débattue à l'Assemblée générale le 28 octobre. Nous saluons les mesures prises en 2015 pour normaliser et régulariser des relations fondées sur le respect entre le Gouvernement du Président Barack Obama et le Gouvernement du Président Raúl Castro Ruz, entre les États-Unis d'Amérique et Cuba.

Nous attendons avec impatience – et nous le disons au Gouvernement des États-Unis – le jour où les relations entre les dirigeants des États-Unis et tous les dirigeants de l'Amérique latine et des Caraïbes seront placées sous le même signe que celles qu'ils entretiennent aujourd'hui avec Cuba : celui du dialogue, du respect et de la reconnaissance de ce que nous sommes. Nous avons hâte de tourner définitivement la page d'une histoire qui, véritablement, ne doit pas se répéter, marquée par l'interventionnisme, les coups d'états et les conspirations contre les processus révolutionnaires, comme le processus révolutionnaire vénézuélien ou la longue lutte de Cuba – 56 années de blocus et de persécution économique et financière. Le blocus financier et économique et les persécutions dont Cuba a souffert doivent cesser au plus vite.

Nous plaçons pour que vite, très vite, les États-Unis d'Amérique – comme ce fut le cas en 1979 avec le Président Jimmy Carter, lorsqu'il signa avec le Panama un accord qui restituait à ce dernier la souveraineté du canal de Panama – restituent la base de Guantánamo et tout le territoire y attaché au peuple cubain, qui en est le propriétaire historique.

Ces bonnes nouvelles n'ont été rendues possibles que grâce à la persévérance et à l'esprit rebelle et fier du peuple cubain, qui font la beauté de l'identité cubaine qui s'est affirmée durant toutes ces années de lutte. Elles ont également été rendues possibles, il faut le dire, grâce au Président Barack Obama qui a eu le courage d'adopter une nouvelle politique vis-à-vis de Cuba.

Dans le même esprit, nous appuyons et nous relayons l'appel lancé par les nations d'Amérique latine et des Caraïbes au Gouvernement du Royaume-Uni pour qu'il rejoigne – le plus tôt sera le mieux – la table des négociations et discute, dans le respect du dialogue et du droit international, des droits argentins sur les îles Malvinas, faisant ainsi le choix de la diplomatie de la paix et de la compréhension. Il faut reconnaître les droits de l'Argentine sur les îles Malvinas et Sandwich du Sud et sur le reste des îles environnantes qui, indéniablement, appartiennent historiquement à l'Argentine. C'est un appel lancé haut et fort par la CELAC, par le Mouvement des pays non alignés, par le Groupe des 77 et la Chine, par le monde entier en faveur de la diplomatie de la paix, du dialogue et de la communication. C'est un appel qui doit être entendu.

Le Venezuela est confronté à des défis importants ces dernières années, tandis qu'il s'efforce de créer un modèle socioéconomique, un modèle politique éminemment vénézuélien, inspiré par la doctrine du Libérateur Simón Bolívar. Nous avons – dans la bataille qu'a évoquée hier notre frère le Président Evo Morales Ayma (voir A/70/PV.15) – opté pour une option humaine et même, pour reprendre les termes du pape François (voir A/70/PV.3), éminemment humaniste. Le Venezuela a choisi de construire une nouvelle société – une société socialiste. Il s'agit d'une révolution socialiste du XXI^e siècle, une révolution socialiste qui rejoint les révolutions pour l'indépendance d'autres nations sœurs, comme les révolutions bolivienne, équatorienne et nicaraguayenne, et suit le chemin historique de la révolution cubaine, du commandant Fidel Castro Ruz, du Président Raúl Castro Ruz et peuple cubain.

Notre peuple a livré une grande bataille, luttant contre des conspirations nationales et étrangères.

Récemment, nous avons eu à faire face à de graves conspirations et à de graves attaques. Au début de cette année, nous avons dû avoir un débat public sur le décret menaçant, publié le 9 mars par le Président Barack Obama, qui a déclaré que le Venezuela faisait peser une menace inhabituelle et extraordinaire sur le peuple des États-Unis. Je pense que le débat, qui s'est déroulé au Sommet des Amériques à Panama en avril, a permis de préciser avec exactitude la véritable signification du raisonnement sous-tendant le décret. La déclaration du Président Obama reconnaissant que le Venezuela est un pays de paix et n'est pas et n'a jamais constitué une menace pour les États-Unis est une mesure très positive. Toutefois, je dois dire, en ma qualité de chef d'État et de gouvernement, que ce n'est pas suffisant. Le décret publié le 9 mars doit être abrogé et annulé, parce qu'il constitue une menace pour ma patrie, une menace pour mon pays. Nous avons entamé des pourparlers avec le Gouvernement des États-Unis, dans le même esprit de dialogue respectueux et de communication qui a animé Cuba, afin que, tôt ou tard, nous puissions supprimer l'épée de Damoclès, à savoir le décret du 9 mars, qui est suspendue au-dessus de la tête du peuple vénézuélien.

Cette année également, comme nous l'avons annoncé aux niveaux national et international, le Venezuela a dû recourir à la diplomatie de la paix pour lever la menace de conflits le long de sa frontière. J'ai signalé, et je le signale maintenant respectueusement à l'Assemblée générale, une opération de prise en tenaille visant à provoquer des conflits le long de la frontière avec la Colombie et avec la République soeur du Guyana. Il y a une semaine, nous avons été convoqués à Quito par la CELAC et l'UNASUR, et de concert avec le Président Juan Manuel Santos Calderón, nous avons pu trouver le moyen de mettre fin aux provocations, aux menaces et aux attaques menées par des forces paramilitaires et des trafiquants de drogues contre le Venezuela. C'est ce que nous sommes en train de faire, et je peux dire à présent que j'ai le ferme espoir que nous pourrions mener à bien le processus et rétablir les relations de travail et la communication avec le Gouvernement colombien.

De même, il y avait un certain nombre de problèmes qui devaient être résolus avec le nouveau Gouvernement guyanien dans le cadre régional. Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir répondu à l'appel du Venezuela et d'avoir convoqué une réunion le dimanche 27 septembre, la journée de la lune rouge et de l'éclipse. Tandis que la lune rouge se levait, nous rencontrions le Président du Guyana, M. David Granger. Une fois encore, il m'est

agréable de dire que la diplomatie de la paix a prévalu et nous a permis de prendre des mesures pour résoudre une revendication historique du Venezuela depuis 1835.

La révolution bolivarienne du Venezuela continuera donc de s'attaquer aux menaces et aux situations difficiles en recourant à la diplomatie bolivarienne de la paix, une diplomatie qui nous permet, par le biais du dialogue et de la communication, de résoudre les divers problèmes et menaces qui se posent au peuple vénézuélien.

Le Venezuela organisera cette année des élections parlementaires, les vingtièmes en 15 ans de révolution. Lors des 19 élections précédentes, les forces révolutionnaires, indépendantes et bolivariennes, qui s'inspirent de notre commandant Chávez, ont triomphé 18 fois. Nous nous préparons à des élections parlementaires. Tout est prêt, une fois de plus, pour que le système électoral du Venezuela, dont l'ancien Président des États-Unis, M. Jimmy Carter, a dit un jour qu'il était le plus transparent et le plus complet qu'il ait jamais vu, permette à notre peuple d'exprimer sa volonté lors des élections du 6 décembre.

M. Alyemany (Yémen), Vice-Président, assume la présidence.

Je demande instamment à la communauté internationale d'être très attentive à toute tentative visant à s'ingérer dans le processus politique au Venezuela. Le Venezuela est disposé à poursuivre sur la voie démocratique active et participative. C'est la voie prescrite par la Constitution adoptée par notre peuple en 1999. C'est la voie de la paix. La vocation du peuple bolivarien est une vocation éminemment démocratique, populaire et pacifique. Nous allons le démontrer une fois encore cette année, et il ne fait aucun doute que nous allons continuer de renforcer cet espace d'indépendance et de dignité qu'est la République bolivarienne du Venezuela.

Deux cents ans après cette lettre prophétique (*La Lettre de Jamaïque*), nous tenons à dire ici à voix haute, avec force et avec dignité que nous nous associons à l'appel lancé en faveur d'une autre Organisation des Nations Unies et d'une transformation radicale du système mis en place il y a 70 ans. Nous osons dire, comme l'a fait Simón Bolívar, que le monde a besoin d'une nouvelle géopolitique de l'équilibre, du respect et du renforcement du nouveau régionalisme. Par-dessus tout, le monde doit rester à l'écoute du peuple. Nous espérons vivement que, dans 15 ans, en 2030, au terme

du Programme 2030 pour l'égalité, pour la vie et contre la pauvreté que nous avons approuvé, nous serons en mesure de célébrer une nouvelle politique de paix, la reconstruction des peuples qui ont été détruits par les guerres impérialistes injustes, et le nouveau système normatif que l'Organisation des Nations Unies peut construire afin de faire échec à ceux qui pensent avoir le droit de diriger les autres peuples et d'imposer leur hégémonie. J'espère très sincèrement que d'ici à 2030, nous serons en mesure de construire et reconstruire ce merveilleux système qui est né il y a 70 ans avec un rêve, la paix, qui est notre rêve aujourd'hui. Vive la paix!

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République bolivarienne du Venezuela de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple libériens en cette heureuse occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Je félicite S. E. M. Morgens Lykketoft pour son élection à la présidence de l'Assemblée, et je rends hommage à son prédécesseur, S. E. M. Sam Kutesa, qui a dirigé avec brio les travaux de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session.

Cette année a été marquée par des événements sans précédent. Après 50 années de rupture, les États-Unis et Cuba ont décidé de surmonter leurs divergences en rétablissant leurs relations diplomatiques. Un autre

jalon important a été l'adoption, ici même, il y a quelques jours, du programme de développement pour l'après-2015, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1), par lequel nous nous sommes engagés à mettre en œuvre des mesures visant à transformer la vie de nos populations – en les sortant de la pauvreté pour les amener à la prospérité – et à protéger la planète. Ce fut cette même vision qui, il y a 70 ans, a motivé la création de l'Organisation mondiale afin de promouvoir la coexistence pacifique, le progrès économique et social de tous les peuples, le respect de la dignité humaine et l'égalité des droits des hommes et des femmes et des nations, grandes et petites. Je m'enorgueillis de ce que le Libéria fait partie des Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

L'ONU a été créée suite à la prise de conscience que seule une organisation mondiale, grâce au soutien et à la coopération de la communauté des nations, serait à même de relever les nombreux défis auxquels est confrontée l'humanité. Aujourd'hui, la réduction des conflits interétatiques et la coopération en matière de défense et de promotion des droits de l'homme et de lutte contre la pauvreté, les maladies et la faim à l'échelle mondiale sont les traits caractéristiques de l'Organisation. En revanche, l'augmentation du nombre de conflits intra-étatiques et la montée du terrorisme international risquent de saper les progrès réalisés pour atténuer les souffrances humaines. Les conflits prolongés et violents en cours dans diverses régions du monde constituent une grave menace à la paix et à la sécurité mondiales.

Par conséquent, l'ONU est appelée à agir face à ces défis nouveaux et émergents. En dépit des efforts louables consentis, il y a toujours des spirales de conflit en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Europe. Les migrants et ceux qui fuient les conflits et les difficultés économiques déferlent sur l'Europe. Nous sommes hantés par la menace de plus en plus grave que représentent certaines forces déstabilisatrices, telles que Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Cham, et des tentatives de réduire à néant des initiatives démocratiques, comme on a pu le voir au Burkina Faso, où la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a dû réagir immédiatement et avec détermination.

Les conditions climatiques sont en train de changer, et nous devons faire de même. Dans de nombreux pays du monde, les femmes sont encore

traitées comme des citoyens de deuxième ordre. Comme le Libéria en a fait l'amère expérience, des systèmes de santé publique inadéquats dans un pays donné constituent une menace pour la santé et le bien-être mondiaux. Il n'est pas impossible à l'Organisation de trouver des solutions et de réagir, et nous savons que nous devons le faire. Nous ne pouvons que nous demander si à 70 ans, l'Organisation mondiale n'est pas aujourd'hui entravée par des structures rigides et engorgée par la bureaucratie. La structure actuelle de l'ONU est-elle adaptée à sa mission – à savoir, jouer le rôle qui lui revient dans les processus de transformation mondiale au cours des 15 prochaines années? Nous nous félicitons des processus d'introspection en cours à l'ONU relativement à ces questions.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir eu la clairvoyance de demander que soient effectués un examen global des opérations de paix, un examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation et une étude mondiale sur l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, relative à la participation des femmes aux processus de paix. Une fois ces examens achevés, nous espérons que la mise en œuvre des recommandations qui en découleront permettra d'apporter des améliorations supplémentaires. Le Libéria peut attester, avec gratitude, que l'action des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de consolidation de la paix est essentielle et indispensable pour les pays sortant de conflits.

Cette année, nous avons célébré le vingtième anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, conférence historique qui s'est tenue à Beijing, et du Programme d'action pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, adopté à cette occasion. Nous commémorons également le quinzième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, portant sur la participation des femmes aux processus de paix. Certes, la situation des femmes s'est améliorée, mais beaucoup reste à faire. Par conséquent, nous devons tous redoubler d'efforts et prendre des mesures supplémentaires, en allant au-delà des discours moralisateurs sur l'égalité des sexes pour mettre en œuvre des mesures concrètes. En 70 ans d'existence de l'ONU, seulement trois femmes ont exercé les fonctions de président de l'Assemblée générale – l'une d'elles, il y a de nombreuses années, était une compatriote, M^{me} Angie Brooks Randolph. Très peu de femmes ont exercé ou exercent les fonctions de représentant spécial du Secrétaire général, et aucune femme n'a jamais occupé le poste de secrétaire général.

Alors que nous menons cette réflexion, au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, les trois pays les plus durement touchés par le virus mortel d'Ebola, nous sommes la preuve vivante de la validité de l'idéal qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, à savoir que notre humanité peut toujours nous permettre de faire face même aux menaces inattendues à notre progrès collectif. Pour cette raison, nous sommes reconnaissants à la communauté internationale qui s'est mobilisée pour nous apporter son appui et son aide alors que nous tenions tête à cette maladie mortelle, la menace la plus grave pour la santé publique mondiale de notre époque. Nous remercions le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui, en partenariat avec nos pays et avec le concours de la Banque africaine de développement, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Banque mondiale, a organisé la Conférence internationale sur le relèvement après l'Ebola pour appeler l'attention sur nos programmes de relèvement après l'Ebola et mobiliser l'appui nécessaire.

Le fléau de l'Ebola laisse indubitablement des marques de douleur et de peine indélébiles et inflige une souffrance inimaginable. Néanmoins, il nous a également permis de célébrer des manifestations reconfortantes d'un courage et d'un dynamisme extraordinaires de la part des Gouvernements et des communautés concernés, ainsi qu'une réaction régionale et internationale exceptionnelle. Nous sommes en train de mettre en œuvre notre plan de redressement et de stabilisation économique après l'Ebola, et nous comptons sur l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux à une stratégie de relèvement après l'Ebola adoptée au niveau régional et élaborée par les trois pays touchés qui sont membres de l'Union du fleuve Mano.

Nous sommes déterminés à lutter contre les pertes en termes de développement, notamment en reconstruisant des systèmes de santé et d'éducation plus efficaces et résilients. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, adopté en avril, ouvre la voie à plusieurs formes de financement, de renforcement des capacités et d'échange de technologies pour favoriser la réalisation de nos objectifs de développement. Nous devons forger de véritables partenariats pour avancer vers le renforcement de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme, du développement socioéconomique et de la viabilité environnementale. Nous conservons une volonté politique inébranlable de relever tous les défis qui se présentent en vue de ne laisser personne de côté.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Libéria de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Lungu (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général et à exprimer ma reconnaissance pour l'organisation de cette importante session, qui nous donne l'occasion de marquer le soixante-dixième anniversaire de l'ONU. Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M. Mogens Lykketoft de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je suis certain que venant d'un grand pays tel que le Danemark, il présidera nos réunions avec grand succès. Je souhaite également rendre hommage à S. E. M. Sam Kutesa, de la République de l'Ouganda, pour la compétence avec laquelle il a présidé l'Assemblée à sa session précédente.

Je suis extrêmement reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prononcer ma première allocution devant ce rassemblement de dirigeants mondiaux. Il convient de rappeler qu'il y a près d'un an, mon pays s'est trouvé à un tournant à la suite du décès, le 28 octobre 2014, de notre cinquième Président, M. Michael Chilufya Sata – que son âme repose en paix. J'ai été élu Président de la République de Zambie à l'issue du scrutin organisé par la suite, qui s'est déroulé le 20 janvier. Dans la lignée du bilan impeccable de mon pays en matière de démocratie et de bonne gouvernance, cette élection a été qualifiée de transparente, pacifique, libre et régulière, preuve de notre attachement aux

normes acceptées internationalement concernant les changements pacifiques de gouvernement et la participation de la population à l'édification du destin d'un pays. Je tiens donc à remercier le peuple zambien d'être un véritable défenseur de la démocratie. Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, je me dois de remercier la communauté internationale de nous avoir témoigné une solidarité inébranlable durant la période extrêmement difficile que nous avons traversée au cours de l'année écoulée.

Cette année est une année importante pour l'Assemblée générale, car nous commémorons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU. Il est donc impératif, dans le cadre de nos délibérations, que nous fassions le bilan des réussites collectives et des problèmes rencontrés au cours des sept dernières décennies afin d'améliorer la performance de l'Organisation. Je suis certain que la soixante-dixième session donnera le ton pour l'avenir et répondra aux attentes de la communauté internationale dans son ensemble. La Zambie est fière de participer aux efforts mondiaux visant à promouvoir le mandat de l'ONU en faveur de la paix, de la sécurité et du respect des droits de l'homme, et à garantir la progression vers le développement pour tous. Nous sommes néanmoins préoccupés par le fait que l'action visant à promouvoir les trois piliers de la Charte des Nations Unies avance très lentement, ce qui risque de compromettre les progrès réalisés à ce jour. Nous devons donc accentuer nos efforts concertés afin de répondre aux sujets de préoccupations.

Nous venons d'adopter le parfait modèle de développement mondial sous la forme du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui est centré sur l'humanité, l'environnement et l'édification de sociétés pacifiques. Ces éléments fondamentaux guideront la mise en œuvre du Programme, sur la base du principe qui consiste à ne laisser personne de côté. Je suis encouragé par l'accent mis sur le développement dans le cadre du débat mondial ces dernières années, suivant l'évolution du Programme 2030. Les enseignements en matière de développement retenus du processus des objectifs de Millénaire pour le développement et l'expérience accumulée au cours des 70 années d'existence de l'ONU doivent servir de tremplin à nos ambitions. Nous devons donc veiller à la bonne mise en œuvre et à la réalisation des objectifs de développement durable. Je suis certain que les précieux enseignements retenus nous lanceront sur une trajectoire qui mènera inévitablement à un monde plus sûr, plus ouvert, plus propre et plus prospère.

Durant les 70 années d'existence de l'ONU, les inégalités à l'intérieur des pays et entre les nations ont continué de s'accroître, et la pauvreté et le chômage des jeunes menacent les perspectives de paix, de sécurité et de développement. Mon gouvernement compte sur la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui promet l'éradication de la pauvreté et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les communautés rurales.

Au cours des 70 dernières années, la communauté mondiale, cherchant à repousser les limites, est devenue plus unie que jamais afin de réaliser la paix et la sécurité; et pourtant elle n'a jamais été aussi divisée, sinon plus, que sur la question de savoir qui décide de la voie à suivre dans les domaines de la paix et de la sécurité mondiales.

Les 70 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies ont vu plus de conflits en Afrique que dans tout autre continent, et pourtant ces 70 ans ont été caractérisés par l'exclusion absolue de l'Afrique du processus de prise de décisions du Conseil de sécurité, malgré le fait qu'une grande partie de l'ordre du jour du Conseil concerne le continent africain. Depuis les 70 ans que l'Organisation des Nations Unies existe, l'Afrique est restée le seul continent non représenté dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité. L'objectif 10 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) sur la réduction des inégalités entre les pays ne sera pas atteint sans l'éradication des inégalités entre les pays au Conseil de sécurité. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies doit redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la réforme du Conseil de sécurité afin que l'Afrique retrouve la place qui lui revient de droit dans le concert des nations et qu'elle contribue de façon équitable et efficace à la paix et à la sécurité dans le monde.

La Zambie continue et continuera de mettre ses ressources au service du maintien de la paix, notamment en déployant au début de l'année un fort contingent en République centrafricaine. La Zambie est connue pour son implication de longue date dans le maintien et la consolidation de la paix. En tant que pays sans littoral, notre indépendance restera incomplète aussi longtemps que nous resterons entourés de nations qui luttent encore pour leur libération. C'est ce qui nous a confortés dans notre conviction morale de nous joindre aux luttes de libération en Afrique. Depuis lors, la Zambie a continué de participer aux initiatives de consolidation de la paix et d'appuyer les efforts de maintien de la paix

partout dans le monde. Nous continuons de partager les préoccupations du monde face aux menaces continues du terrorisme, étant donné qu'elles affectent surtout la sécurité des non-combattants et des populations civiles.

J'ai trouvé encourageant l'accent mis sur le développement qui a caractérisé le débat mondial au cours de l'année écoulée, notamment les discussions sur les objectifs de développement durable et sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Zambie a bénéficié de nombreuses initiatives visant à faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont émané de la détermination collective d'une génération de dirigeants de la planète au tournant du millénaire. En effet, la plupart de nos pays ont continué à être confrontés à de graves défis tandis qu'ils s'efforçaient de réaliser le développement et d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Les défis sont multiples, notamment les pénuries d'énergie et les effets des changements climatiques, qu'on ne peut séparer dans le programme de développement de pays comme la Zambie qui sont très dépendants de la production d'énergie hydroélectrique.

Le changement de régime pluviométrique a affecté négativement les capacités de production d'électricité dans la plupart de nos pays. Cette année, la Zambie connaît une crise énergétique sans précédent, qui a déjà coûté cher au pays en termes de productivité, d'emplois et de revenus. Au-delà des restrictions économiques, les implications sur le plan social sont tout autant dévastatrices pour le pays. C'est pourquoi il importe de redoubler d'efforts pour élaborer des stratégies d'atténuation afin de contrer les effets des changements climatiques. En outre, les pays en développement sont encore aux prises avec d'autres problèmes, comme la pauvreté, des taux de chômage élevés – surtout chez les jeunes – un faible développement industriel, des échanges intrarégionaux insuffisants, une infrastructure inadéquate, une faible productivité dans l'agriculture et l'élevage, des services de santé de mauvaise qualité et la difficulté d'accès à une éducation de qualité.

Il importe, alors que nous passons à une autre phase, que nous reconnaissons les réalités et les impératifs du monde d'aujourd'hui et que nous réaffirmions notre détermination commune à continuer de respecter les principes de base de l'Organisation en tant que Nations Unies. Nous devons redoubler d'efforts, en mobilisant nos forces individuelles, en vue de relever les défis très complexes auxquels nous sommes

confrontés dans ce monde de plus en plus interconnecté et interdépendant.

Étant donné la nature démographique de nos communautés, la pauvreté reste une réelle préoccupation, surtout dans les zones rurales. En Zambie, 70 % de la population des zones rurales dépend de l'agriculture pour sa survie. L'agriculture est l'un des secteurs prioritaires de mon gouvernement, qui s'efforce de diversifier l'économie, outre l'exploitation minière, d'où les efforts qu'il déploie pour procéder à des interventions visant à améliorer les capacités des exploitations agricoles de subsistance et celles des exploitations commerciales en y apportant une valeur ajoutée. Nos plans, notamment le Farmer Input Support Programme (programme destiné à aider les fermiers à se procurer des intrants) et le Irrigation Development and Support Project (plan de développement et d'appui à l'irrigation) ainsi que d'autres mécanismes de crédits, nécessitent un appui supplémentaire en vue d'exploiter le plein potentiel de cette industrie géante. Nous visons aussi à renforcer les partenariats aux fins de l'amélioration des services dans des domaines tels que la vulgarisation, l'amélioration de l'accès aux informations sur les marchés et la facilitation du transfert physique des produits agricoles aux marchés.

Un élément clef du programme de développement de la Zambie est l'industrialisation. À cet égard, mon gouvernement a pris des mesures pour encourager et appuyer le développement d'industries appropriées, essentiellement les industries à valeur ajoutée, en vue de stimuler la transformation structurelle de l'économie et d'accroître la participation du secteur privé. En la matière, l'accent a été placé principalement sur les domaines ayant des relations interindustrielles verticales, afin de catapultier l'économie de la Zambie vers des niveaux élevés de croissance et de dominer les chaînes de valeur régionales pour stimuler le commerce, attirer l'investissement étranger direct, créer de l'emploi, réduire la pauvreté, promouvoir le développement durable et, par conséquent, autonomiser nos populations.

Le financement est l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les pays en développement. Nous avons besoin de ressources extérieures pour combler le manque de fonds requis pour financer les projets de développement. C'est pour cela que la troisième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui a eu lieu en juillet à Addis-Abeba aux fins de l'élaboration de stratégies de financement

du développement, a été très bien accueillie. La Conférence a recommandé plusieurs mesures destinées à combler le déficit financier, notamment la nécessité d'exploiter de nouvelles sources de financement et d'améliorer les régimes d'administration fiscale, que viendrait compléter un appui international. Nous savons qu'il importe énormément de mettre en place des infrastructures appropriées alors que nous visons à stimuler le commerce intra-africain, à renforcer nos capacités de production et à améliorer la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial. À cet égard, nous devons identifier rapidement des sources afin de lever les 100 milliards de dollars dont l'Afrique a besoin chaque année pour financer le développement de ses infrastructures.

Il importe également, du point de vue des pays en développement sans littoral, que nous restions attachés à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. C'est au titre de cet attachement que la Zambie a organisé, et c'est un privilège pour nous, une réunion de suivi de haut niveau de la deuxième Conférence de Vienne qui a eu lieu à Livingstone en juin. J'ai eu l'honneur de présider cette conférence et j'espère que l'Assemblée trouvera le temps d'examiner le document final, intitulé « Appel à l'action de Livingstone ».

Il faut accorder une attention particulière à la problématique hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes. Le rapport sur l'examen mondial de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, publié en juin 2013, indique que 35 % des femmes ont été victimes de violences sexistes. En effet, la Zambie sait que ce problème touche tous les pays, y compris le mien. À cette fin, nous sommes déjà en train de préparer d'importantes interventions pour endiguer ce fléau. Notre approche en matière de développement ne se limite pas à l'économie, et nous continuerons de mettre l'accent sur tous les piliers du développement. Je me félicite du fait que nos dirigeants traditionnels, le système des Nations Unies et la société civile aient tous œuvré de façon homogène avec les gouvernements à la lutte pour l'égalité des sexes en faveur de nos femmes et de nos filles.

Un des programmes les plus importants, auquel je participe et dont je suis un défenseur officiel, est la campagne HeForShe, qui vise à s'attaquer aux problèmes liés à la violence sexiste. Ce projet a été lancé en

septembre 2014 par ONU-Femmes dans le but de lutter contre la violence sexiste. Dans quelques jours, mon gouvernement mettra en route le projet « From Boys to Men ». Ce projet, appuyé par les États-Unis, cible les jeunes âgés de 15 à 21 ans dans le but d'encourager la formation d'une génération non violente. Nous sommes déterminés à combler le fossé entre les sexes, et une campagne dynamique est actuellement menée pour renforcer l'éducation des filles en les encourageant à terminer leurs études et à libérer leur potentiel de développement plutôt que de les contraindre à contracter mariage alors qu'elles sont encore mineures ou à un âge précoce.

La situation de nos jeunes demeure très difficile, le chômage étant un des principaux problèmes qu'ils rencontrent. Pour faire face à cette situation, mon gouvernement a récemment lancé une politique nationale pour la jeunesse qui va rendre possible différents types d'interventions à l'appui du développement d'une génération dynamique et productive. Notre but est de créer 500 000 emplois au cours des cinq prochaines années, un effort qui dépendra dans une large mesure du marché de l'emploi, dont le secteur privé est le moteur. Nous nous efforçons également de nous attaquer aux problèmes sociaux particuliers auxquels sont confrontés les membres les plus marginalisés de notre société, y compris les personnes handicapées. Nous voulons veiller à ce que ces personnes soient en mesure d'exprimer leur potentiel et de contribuer aux efforts de développement national comme n'importe qui d'autre.

Les défis sont nombreux, mais ils ne sont pas insurmontables. L'ONU a été un allié essentiel dans le règlement de certains de ces problèmes et, dans une large mesure, l'histoire de la Zambie est celle de l'ONU. Je ne doute pas que, grâce à nos efforts collectifs concertés, à notre détermination et à notre travail acharné, conjugués à un esprit d'initiative et à une direction avisée et clairvoyante, nous vaincrons. Je compte travailler avec tous les représentants ici présents pour faire en sorte que nos solutions communes soient mises en avant et appliquées dans l'esprit de l'Organisation.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Zambie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : Quand j'ai pris la parole devant l'Assemblée l'année dernière (voir A/69/PV.8), la question de la sécurité en Europe et dans le monde occupait tous les esprits, la violation flagrante du droit international que constitue l'occupation du territoire ukrainien survenue au printemps 2014 ayant radicalement modifié la situation en matière de sécurité dans le monde. Un an plus tard, nous tentons toujours de nous adapter à cette nouvelle situation, plus imprévisible. Alors que nous continuons de nous attaquer aux problèmes mondiaux, notamment le terrorisme, les changements climatiques, la pauvreté et les violations des droits de l'homme, le nombre de conflits et de crises dans le monde augmente.

Mais récemment, il y a aussi eu une évolution positive. Espérons que l'accord historique sur le programme nucléaire iranien ouvrira la voie à une stabilité accrue dans l'ensemble du Moyen-Orient. Dans cette région, les conflits en Syrie et en Libye ont abouti à la radicalisation d'un nombre toujours plus grand de personnes et à l'émergence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). L'EIIL pose une grave menace à la paix et à la sécurité en Syrie, en Iraq et dans l'ensemble du Moyen-Orient. Il porte atteinte aux valeurs humaines universelles. Aucun pays n'est à l'abri de la menace qu'il représente. Pour stopper l'EIIL et les autres organisations terroristes, une action mondiale s'impose. L'Estonie appuie la Coalition internationale contre l'EIIL et nous considérons que le Forum mondial de lutte contre le terrorisme a également un rôle important à jouer à cet égard.

Les crises et conflits en cours, notamment en Syrie et en Libye, ont également provoqué la crise actuelle des réfugiés en Europe. La crise des réfugiés en Europe a

fait les gros titres dans le monde ces derniers mois, mais à l'évidence, ce problème ne concerne pas seulement l'Europe et revêt une dimension mondiale. D'après des chiffres fournis par l'ONU, une personne sur 122 est aujourd'hui réfugiée, demandeuse d'asile à l'étranger ou déplacée à l'intérieur de son pays. À l'échelle mondiale, 42 000 personnes fuient chaque jour leur foyer. Jamais autant de personnes n'ont été contraintes de s'en aller. La guerre civile en Syrie a, à elle seule, fait plus de 4 millions de réfugiés. La majorité d'entre eux ont cherché refuge dans des pays voisins qui supportent, de loin, la charge la plus lourde. De nombreux réfugiés ont cependant choisi de faire la traversée dangereuse de la Méditerranée et se sont retrouvés en Europe. En 2014, il y avait 600 000 demandeurs d'asile en Europe, et il y en aura bien plus cette année.

Je suis également extrêmement préoccupé par la sympathie croissante pour les mouvements d'extrême-droite et d'extrême-gauche qu'on peut observer en Europe. Cette sympathie est souvent alimentée par des déclarations racistes et hostiles aux immigrants, menaçant la base libérale démocratique de notre continent qui nous a permis de vivre dans la prospérité depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les politiques populistes irréfléchies qui exploitent les peurs des gens ordinaires ne mèneront nulle part.

L'Union européenne est le principal bailleur de fonds de l'effort visant à endiguer la crise des réfugiés syriens. Environ 4 milliards d'euros ont été mobilisés par la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne pour fournir aux déplacés et réfugiés syriens une aide humanitaire et une assistance dans les domaines du développement, de l'économie et de la stabilisation. D'autres efforts sont prévus, y compris un fonds d'affectation spéciale africain. L'objectif est de réorienter l'attention, pour s'attaquer aux causes profondes de la crise des migrants plutôt que d'avoir à traiter les conséquences de la migration. Ce mouvement véritablement biblique de personnes appelle une action mondiale.

Nous avons certes la responsabilité d'apporter la paix et la stabilité à la Syrie et à la Libye mais nous devons aussi mettre fin à l'agression contre l'Ukraine. Par rapport à ce qu'il était il y a un an, le conflit armé dans l'est de l'Ukraine a perdu en intensité mais les combats continuent jour après jour. L'occupation illégale de la Crimée se poursuit. Les responsables de la destruction de l'appareil assurant le vol MH17 de la Malaysia Airlines sont toujours en liberté. Les tentatives

d'obstruction de la justice sur cette question sont extrêmement alarmantes. Les conflits prolongés déjà anciens en Géorgie, en Moldova et dans le Haut-Karabakh ne sont toujours pas réglés. Le dialogue et les efforts diplomatiques visant un règlement du conflit russo-ukrainien doivent être poursuivis.

Un règlement du conflit ne doit pas cependant intervenir aux dépens des principes qui sous-tendent la sécurité européenne et mondiale. Nous devons continuer à défendre les accords internationaux que nous avons adoptés collectivement – la Charte des Nations Unies, l'Acte final d'Helsinki, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe – et exiger qu'ils soient honorés et appliqués. Nous devons continuer à résister aux tentatives de diviser les pays et d'établir des sphères d'influence.

Face à la hausse du nombre de conflits et de crises dans le monde, le respect des droits de l'homme est désormais plus important que jamais. Nous devons faire en sorte que les valeurs universelles soient respectées et mettre un terme aux violations massives des droits de l'homme et aux crimes contre l'humanité, quels qu'en soient les auteurs ou les vecteurs. Comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme, les droits de l'homme s'appliquent à tous, sans exception.

Cette année marque le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui ont une grande influence sur la manière dont nous appréhendons la question de l'égalité et des droits de la femme aujourd'hui. Il nous faut sans discontinuer défendre les droits des femmes et des filles et nous efforcer d'éliminer la violence sexiste. Les droits de la femme et l'autonomisation des femmes et des filles doivent être promus à tous les niveaux. J'accueille favorablement l'examen de haut niveau et l'étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, et j'espère qu'ils nous insuffleront un nouvel élan pour progresser sur ces questions. Nous devons promouvoir des mesures mondiales relatives au bien-être des enfants en investissant dans leur éducation et leur santé, ainsi qu'en les maintenant à l'écart des conflits armés.

Une société civile active et dynamique est une condition requise pour la prospérité. La liberté de la presse, la liberté d'expression et la liberté de conscience sont les pierres angulaires de toute société ouverte. À une époque où les événements sont relatés de multiples manières, nous devons rendre hommage aux militants,

aux journalistes et aux blogueurs qui risquent leurs vies pour faire jaillir la vérité.

Cette année, le Conseil des droits de l'homme a établi un mandat sur le droit à la vie privée. Les journalistes, les blogueurs, les défenseurs des droits de l'homme et tant d'autres vivant sous des régimes autoritaires ont exhorté leurs gouvernements à cesser d'intervenir de manière arbitraire voire illégale dans leur vie privée. Ils les ont appelés à cesser de prendre le contrôle de leur courrier électronique, de fermer leurs blogs et de recourir à la censure. Malheureusement, la situation concernant le droit à la vie privée et la liberté d'expression a empiré ces dernières années. Les gouvernements doivent protéger le droit à la vie privée, comme l'affirment les articles 2, 17 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Toute immixtion dans la vie privée doit être légale et raisonnable. Dans le même temps, le droit à la liberté d'expression doit être garanti. L'Estonie nourrit de grands espoirs s'agissant de ce nouveau mandat.

L'année 2015 est une année charnière pour les mesures mondiales de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable. Je salue l'accord historique conclu sur les objectifs de développement durable avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Les gouvernements nationaux peuvent jouer un rôle crucial pour créer un environnement propice au développement durable. La promotion de sociétés pacifiques et ouvertes, le respect des droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'état de droit et la bonne gouvernance, ainsi que la viabilité environnementale, sont des éléments centraux du nouveau partenariat mondial. La croissance économique est certes importante, mais elle ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement. La vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra bientôt à Paris, se doit de parvenir à un accord qui promeuve ces objectifs.

Une utilisation judicieuse de l'Internet et des technologies numériques peut être un vecteur crucial de la croissance économique et du développement. Nous avons besoin de politiques publiques fortes pour que l'avènement du numérique soit une véritable réussite et un moteur du développement dans tous les pays et pour tous les membres de la société. Cela nécessite un environnement juridique stable et prévisible qui encourage les investissements étrangers et la concurrence. Nous devons mettre en place un système

pédagogique qui enseigne les nouvelles compétences nécessaires et nous avons besoin d'un Internet accessible et libre. Ce sont là des mesures que seuls les gouvernements peuvent assurer.

Les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet vivent à 90 % dans le monde en développement. Réduire la fracture numérique entre les pays et à l'intérieur de chaque nation – en comblant les écarts entre les frontières, les sexes, les revenus et les générations – est indispensable pour instaurer une économie numérique contemporaine. En 2016, l'Internet lui-même deviendra la cinquième économie mondiale, derrière les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Inde. Il est temps que les dirigeants du monde inscrivent le potentiel que recèlent les technologies numériques au sommet du programme de développement. Je suis personnellement très heureux de co-présider le groupe consultatif chargé du prochain *Rapport sur le développement durable 2016* de la Banque mondiale. Ce rapport, intitulé « *Digital Dividends*, » (Dividendes numériques) examine comment l'Internet peut être une force pour le développement et pose l'importante question de savoir ce qu'il faut faire pour débloquer le potentiel toujours largement dormant des technologies numériques.

Adhérer au principe de l'état de droit est une clef de voûte indispensable de la paix et de la sécurité. L'Estonie est une fervente partisane de la Cour pénale internationale (CPI) et de ses activités, notamment de sa quête pour mettre fin à l'impunité. Nous appelons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Statut de Rome de la CPI. Nous invitons également tous les États parties à ratifier les documents de conclusion de la Conférence de révision du Statut de Rome de la CPI. La responsabilité de rendre des comptes est, d'abord et avant tout, une obligation nationale. Il est donc impératif que les États renforcent leurs propres capacités nationales pour enquêter sur les crimes graves internationaux et les poursuivre. L'Estonie a fourni des ressources à la coopération pour le développement afin d'aider les pays à transposer le Statut de Rome au niveau national, et nous encourageons les autres États parties à faire de même.

Au titre du premier pilier de la responsabilité de protéger, tous les États Membres de l'ONU s'engagent à protéger leurs populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. À l'occasion du dixième anniversaire de l'établissement de la responsabilité de protéger, je réaffirme notre appui à ce principe et

j'appelle la communauté internationale à renouveler son engagement à prévenir le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale à cet égard. Malheureusement, dans les situations les plus graves, le Conseil de sécurité a été incapable d'agir du fait d'un recours abusif au droit de veto. Il est décevant que dans des cas comme ceux de la Syrie et de l'Ukraine, les débats du Conseil aient été stériles. Les membres du Conseil ne doivent pas voter contre des mesures qui visent à prévenir les atrocités de masse et à les faire cesser. Nous appuyons donc l'initiative du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence (ACT) et celle de la France et du Mexique concernant le non-recours au droit de veto dans les cas de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'autres atrocités.

À l'évidence, la réforme du Conseil de sécurité doit devenir une réalité. La réforme des Nations Unies, que l'Estonie appuie avec force, ne concerne pas uniquement le Conseil de sécurité. Nous considérons que le soixante-dixième anniversaire de l'ONU est l'occasion idéale d'avancer sur la voie de cette réforme. En tant que membre du Groupe ACT, l'Estonie est très désireuse de renforcer la transparence du processus qui aboutira à l'élection du prochain Secrétaire général. Je suis heureux que certaines des propositions du Groupe ACT aient déjà contribué à rendre ce processus plus transparent. Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, l'on s'accorde à dire que le processus électoral, les listes de candidatures et les réunions informelles doivent commencer par des étapes concrètes. Je forme le vœu qu'une coopération étroite se noue entre les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité à cette fin.

Qu'il me soit permis de souligner l'importance de la responsabilité. Nous sommes assaillis par une multitude de problèmes. Il est particulièrement important de respecter nos valeurs et d'honorer nos engagements. Ce n'est qu'ainsi que les notions de droits de l'homme, d'égalité, de démocratie et de droit international prennent tout leur sens. Ce n'est qu'en défendant ces valeurs que nous serons en mesure de surmonter cette période de turbulences dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Estonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Medina Sánchez (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi de participer une fois de plus à l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que représentant du peuple et du Gouvernement dominicains. Tout d'abord, je tiens à saluer et à féliciter M. Mogens Lykketoft de son élection à la présidence de cette soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

Cet anniversaire nous donne l'occasion de mettre en perspective ce que l'Organisation représente pour l'humanité. Fruit des pires horreurs de la guerre, le premier forum mondial créé pour préserver la paix, la coexistence et le bien-être de tous les êtres humains a vu le jour il y a 70 ans. L'Organisation des Nations Unies est née, il est vrai, des blessures, des souffrances et de la peur qu'ont laissées les grands conflits du XX^e siècle, mais elle est également le fruit de la force irrésistible de l'espoir et de la volonté de fer d'hommes et de femmes exceptionnels qui croyaient dans le dialogue, la solidarité et la grandeur de la race humaine.

Bien que la route devant nous soit encore longue et malgré l'immensité des défis du monde contemporain, il est indubitable que l'Organisation continue d'incarner les valeurs qui nous animent jour après jour. Au cours des 12 derniers mois, la communauté internationale a dû faire face à des situations difficiles, mais a également été témoin d'événements encourageants qu'il vaut la peine de rappeler. Nous avons assisté à la réouverture des ambassades entre les États-Unis et Cuba, ce qui nous rapproche du jour où ce triste conflit qui dure depuis des décennies viendra enfin reposer dans les

livres d'histoire. Nous sommes également en train de mettre la touche finale à un engagement renouvelé en faveur du développement mondial, et qui trouve sa plus belle expression dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Dans le même temps, les pays industrialisés ont enfin fait un pas en avant pour lutter contre les changements climatiques avec fermeté et détermination. Nous saluons cette volonté politique que nous appelons de nos vœux depuis un moment déjà. Nous y voyons un acte de responsabilité et de justice, qui annonce un modèle plus équitable de partage des responsabilités entre pays riches et pays pauvres.

Le programme de développement pour l'après-2015 nous offre une excellente occasion de mettre au centre de nos priorités ce que nous considérons comme le pire ennemi du développement durable. Je veux parler des inégalités. La lutte contre les inégalités est le point de départ pour résoudre la majorité des problèmes qui se posent à l'échelle mondiale et pourtant, elle reste notre principale tâche inachevée dans le monde, en particulier en Amérique latine. Quand on passe rapidement en revue nos réalisations, on se retrouve face un paysage rempli d'ombres et de lumières, qui nous donne des motifs de joie, mais nous lance également des appels urgents à l'action.

D'un côté, l'Amérique latine est, après l'Asie, la région qui connaîtra la plus forte augmentation de la classe moyenne, puisque plus de 130 millions de personnes devraient rejoindre ses rangs d'ici à 2030, d'après l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Mais de l'autre, c'est aussi, avec l'Afrique subsaharienne, la région la plus inégalitaire au monde. Aujourd'hui encore, les 10 % les plus riches en Amérique latine concentrent 32 % des revenus de la région, tandis que les 40 % les plus pauvres seulement 15 %. Autrement dit, si nous faisons des progrès décisifs dans la lutte contre la pauvreté, elle n'en reste pas moins trop importante et est aggravée par les inégalités. Comme le souligne l'excellente étude publiée en 2014 par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), intitulée « Instabilité et inégalités », la croissance dans l'égalité suppose deux transformations profondes, d'abord, dans notre structure de production et ensuite, dans notre structure de distribution. En d'autres termes, la croissance est aussi nécessaire à l'égalité que l'égalité est nécessaire à la croissance. Pour dire les choses encore plus clairement, il nous faut à la fois un

secteur productif responsable garantissant la création de richesses à travers toutes les couches de la société, et un État actif et efficace pour assurer la redistribution de la richesse et la création d'opportunités.

Or, quand on examine la structure actuelle des appareils productifs des pays d'Amérique latine, force est de reconnaître qu'il existe une grande hétérogénéité. En d'autres termes, il nous faut reconnaître qu'il existe simultanément au moins trois niveaux de développement dans chaque pays. Dans notre voyage vers le progrès, nous roulons non seulement dans des compartiments différents et des classes différentes, mais aussi sur des voies différentes, ce qui signifie que nous avançons à des vitesses radicalement différentes. D'après une étude récente portant sur 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui a été menée par la CEPALC et l'Agence allemande de coopération internationale, notre région dispose d'une voie à grande vitesse reliant les entreprises mondialisées modernes au commerce international et représentant 60 % du produit intérieur brut, mais seulement 20 % des emplois; d'une voie à vitesse moyenne, qui prévaut dans les pays à revenu intermédiaire, représentant 22,5 % du produit intérieur brut et 30 % des emplois; et enfin, d'une troisième voie, celle des micro-entreprises et du secteur informel, qui génère seulement 10,5 % de la richesse, mais 50 % des emplois. Il est, de ce fait, impossible que tous puissent participer à la croissance et en bénéficier proportionnellement.

Comme le démontre clairement l'étude de la CEPALC, ce que nous avons, c'est une fabrique structurelle d'inégalités, ce qui veut dire que des changements majeurs seront nécessaires pour redresser le cap et faire en sorte que tous puissent avancer à la même vitesse. Il faut transformer les structures de production, abandonner les vieux schémas et nous réorienter ensemble vers un modèle qui profite à tous, petits et grands. Pour commencer, il faut promouvoir cette « voie du milieu ». Les politiques publiques doivent aider nos petites et moyennes entreprises à avoir un meilleur accès au crédit et à être plus compétitives, plus productives et plus innovantes. Elles aussi doivent devenir des acteurs de la mondialisation en s'intégrant efficacement dans les chaînes de production. Elles doivent par ailleurs pouvoir créer non seulement plus d'emplois, mais également des emplois formels, de qualité, qui absorbent une main d'œuvre mieux formée.

En plus des changements nécessaires à apporter à la structure de nos économies, le deuxième pilier

de la lutte contre les inégalités doit être l'État. L'État doit reprendre son rôle de redistributeur efficace des richesses, de créateur de possibilités et de défenseur des droits de tous les citoyens.

Rappelons-nous la mauvaise expérience des années 80, connues également sous le nom de décennie perdue. La pauvreté a augmenté et touchait pratiquement la moitié de la population latino-américaine. La politique d'austérité adoptée alors par certains États en difficulté n'a fait qu'aggraver la situation, ce qui a ralenti davantage la reprise. Cependant, au cours de la décennie suivante, la reprise a commencé, et s'est accompagnée de grandes avancées dans des domaines importants, tels que la scolarisation, qui ont porté leurs fruits à partir de 2002, quand on a eu une main-d'œuvre abondante, composée d'individus plus instruits que leurs parents et qui pouvaient enfin profiter d'une économie en expansion et de salaires plus élevés.

Depuis lors, l'indice de Gini s'est contracté de 5 %. Cela nous montre clairement que les politiques sociales sont un complément indispensable de la productivité et de l'amélioration du marché du travail. Nous ne pouvons pas continuer à considérer la relation entre les politiques économiques et les politiques sociales comme une relation conflictuelle sans solution. Au contraire, nous avons la responsabilité de les orienter simultanément dans la même direction pour réduire les inégalités. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions nous attaquer à des problèmes qui semblent endémiques, mais qui sont en grande partie causés par une répartition inéquitable des ressources disponibles.

Voyez par exemple ce qui se passe avec notre jeunesse. Les jeunes d'aujourd'hui sont la génération qui a bénéficié de plus d'années de scolarité de notre histoire. Et pourtant, cette génération est caractérisée par des taux plus élevés de chômage et de précarité d'emploi. Paradoxalement, selon les études réalisées, en dépit de cette longue scolarisation, un tiers seulement d'étudiants pauvres atteignent un niveau minimal de maîtrise de la lecture. En outre, suite à l'automatisation du travail, dans très peu de temps, le choix ne sera plus entre les emplois qualifiés et non qualifiés, mais tout simplement entre les emplois qualifiés et le chômage. Par conséquent, si nous ne voulons pas que ce scénario continue de perpétuer l'exclusion, nous n'avons d'autre option que de nous engager fermement en faveur d'un enseignement de qualité, et de le faire sérieusement. La République dominicaine s'emploie à améliorer la qualité de l'enseignement et à effectuer les changements

nécessaires pour que notre économie soit plus équitable, grâce à un État présent et actif qui soutient son peuple.

Les inégalités sont à l'origine de nombreux défis auxquels le monde est confronté, notamment la violence et l'insécurité qui sévissent particulièrement en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est la seule région du monde où le taux d'homicides a augmenté au cours des 15 dernières années. Un vaste débat est en cours sur la relation entre la violence et les inégalités. Selon des études récentes, une augmentation de 1 % de l'index de Gini s'accompagne d'une augmentation similaire du taux d'homicides. Même si cela peut sembler cynique de parler de cette terrible tragédie en termes économiques, nous nous devons de faire remarquer que les effets de la violence sur les populations et les biens représentent pour l'Amérique latine une perte équivalente à 14,2 % de son produit intérieur brut. À leur tour, les inégalités sont un terreau fertile qu'exploitent la criminalité transnationale et le trafic de drogue pour recruter des jeunes, de moins en moins âgés, et leur voler leurs perspectives d'avenir.

Par conséquent, l'une des tâches que nous devons entreprendre à l'échelle internationale est de repenser nos politiques en matière de lutte contre la drogue. Comme les membres de l'Assemblée le savent, l'année prochaine, dans cette même salle et à la demande du Mexique, du Guatemala et de la Colombie, se tiendra une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue. Nous espérons qu'au moment où se tiendra cette réunion, l'idée que ce problème touche seulement certains pays aura été abandonnée à jamais. On ne peut pas considérer les dizaines de milliers de morts causées par ce qu'on a qualifié de guerre contre la drogue en Amérique latine et dans les Caraïbes comme des dommages collatéraux. Il s'agit d'une catastrophe humanitaire qui, trop souvent, trouve son origine dans des politiques mal conçues et mal exécutées. Il faut un changement d'orientation et un nouveau consensus international, plus adapté et plus réaliste, qui donne aux gouvernements la marge de manœuvre nécessaire pour élaborer des politiques adaptées à leur situation, comme le font déjà certains pays représentés ici.

Pour terminer, je voudrais revenir au ton optimiste sur lequel j'ai commencé mon allocution. La communauté internationale, représentée à l'Assemblée générale, a réalisé des progrès notables. Même si nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire, le bilan de ce qui a été accompli dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement montre que nous

pouvons progresser lorsque nous orientons bien nos efforts. Notre expérience en République dominicaine nous a appris que le seul moyen de faire des progrès rapides est d'avoir un programme clair et d'avancer dans la même direction. Par conséquent, nous avons fait nôtres le programme de développement pour l'après-2015 et son objectif de forger un partenariat entre le secteur privé, la société civile et les gouvernements, pour obtenir des changements durables et viables. Nous pensons que là où existe la volonté politique, aucun obstacle n'est insurmontable. Nous ne doutons point que nous pourrions mobiliser la volonté de relever les défis qui nous attendent.

Le programme de développement pour l'après-2015 nous donne l'occasion de concentrer nos efforts sur les causes profondes des problèmes. C'est maintenant qu'il faut agir. Cette responsabilité est la nôtre. Par conséquent, dès aujourd'hui, mettons-nous au travail pour bâtir des pays qui garantissent une égalité de chances et d'accès au développement à tous nos citoyens. Œuvrons pour l'égalité, la solidarité et la distribution équitable des ressources que nous offre cette planète que nous partageons.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) : Le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies nous offre l'occasion

de réaffirmer notre attachement aux idéaux et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, ces idéaux et ces principes sont menacés de diverses manières dans le monde entier. Nous assistons au plus grand déplacement de populations depuis la Seconde Guerre mondiale.

On comptait, l'an dernier, près de 60 millions de personnes déplacées par la guerre, par un conflit ou par les persécutions. L'extrémisme violent gagne du terrain, et les groupes terroristes atteignent de nouveaux sommets de brutalité et de barbarie. On voit, en ce XXI^e siècle, des femmes et des filles se faire vendre sur des marchés aux esclaves par les criminels de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), aux mains desquels elles subissent des sévices inimaginables. Nous sommes entrés dans une ère où les exécutions les plus primitives et les plus brutales coexistent avec les moyens de guerre informatique, hybride et cybernétique les plus sophistiqués.

La Charte des Nations Unies a été violée au cœur de l'Europe, sans que cela ait la moindre conséquence. L'année dernière, la Russie a annexé la Crimée, et le Kremlin cherche à réécrire l'histoire et à redessiner les frontières de l'Europe d'après-guerre. Y compris dans le contexte de la multitude de crises et de problèmes de sécurité que connaît le monde aujourd'hui, l'annexion de la Crimée et l'agression militaire dans l'est de l'Ukraine prennent une dimension particulière en raison des conséquences qu'elles pourraient avoir à l'avenir sur la paix et la sécurité internationales. Ces actes frappent au cœur même du droit international et des normes de conduite universellement acceptées qui ont permis à la communauté mondiale de survivre sans guerre mondiale depuis sept décennies.

Nous ne pouvons nous engager à respecter la Charte des Nations Unies tout en ignorant les atteintes dont elle fait l'objet. Notre incapacité collective de défendre les principes sur lesquels elle repose – l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine – seura lourde de conséquences pour l'ordre international. Les territoires occupés de l'Ukraine, de la Géorgie ou de la République de Moldova sont striés de lignes rouges que nous nous-mêmes dessinées mais jamais défendues. Une fois de plus, cette situation nous rappelle que le fait de fermer les yeux sur des crimes ne les fait pas disparaître. Ils gagnent en ampleur, en importance et finissent par tout emporter. C'est pourquoi nous avons le devoir de défendre le droit international humanitaire et le droit

international des droits de l'homme et demander des comptes en cas de violations. Opposer un veto à une résolution du Conseil de sécurité visant à commémorer le massacre de Srebrenica ou à créer un tribunal chargé d'instruire l'affaire de l'avion MH17 abattu en vol est injustifiable et représente une insulte à la mémoire des victimes. Cela suscite également des interrogations au sujet de l'utilité, au XXI^e siècle, du Conseil de sécurité sous sa forme actuelle.

Pour que le Conseil conserve sa crédibilité, le moins qu'il puisse faire est de mettre fin à l'utilisation du droit de veto en cas de génocide, d'atrocités, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Où en serions-nous aujourd'hui si le Conseil avait été en mesure de garantir l'accès humanitaire nécessaire en Syrie, s'il avait pris des mesures pour mettre un terme à l'utilisation de barils d'explosifs et veiller à ce que les auteurs des atteintes et violations flagrantes des droits de l'homme en répondent? Le Conseil de sécurité ne l'a pas fait, et des millions de Syriens ont dû fuir. En protégeant les criminels, les quatre vetos opposés à des résolutions concernant la Syrie n'ont rien fait pour régler la situation.

En conséquence, nous nous trouvons aujourd'hui face à la plus grande crise humanitaire du monde. C'est une crise mondiale qui exige une action mondiale. À moins que nous nous attaquions aux causes qui poussent les personnes à fuir leurs foyers, telles que l'anomie, la répression et les graves violations des droits de l'homme, la corruption et la mauvaise gouvernance, les énormes inégalités et la marginalisation, les réfugiés continueront d'affluer. Les conflits se poursuivront. L'anomie engendre tout ce qu'il y a de pire : l'extrémisme, ses tenants, et les terroristes. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de laisser cela se produire.

Nous vivons à une époque où les menaces et les problèmes existants sont exacerbés par ceux qui se font jour. Au bout de 70 ans, l'ONU doit s'adapter aux réalités du XXI^e siècle et disposer des outils nécessaires pour agir. L'ONU doit faire beaucoup mieux, s'attaquer aux causes profondes des problèmes et des conflits, et pas simplement aux symptômes. Elle doit être dotée du matériel et du personnel nécessaires pour opérer dans des conditions de guerre asymétrique, hybride et informatique et pour faire face à la menace croissante du terrorisme. Elle doit également faire beaucoup mieux en matière de prévention et de médiation afin de préserver des vies et des ressources.

Au XXI^e siècle, le monde aura besoin d'une ONU forte qui se renouvelle dans tous les domaines. Soit nous agissons dès maintenant en définissant la mondialisation sur la base de la coopération et des partenariats, soit les crises et les conflits de notre monde interconnecté nous forceront, eux, à agir à nos dépens à tous. L'ONU cessera d'exister si l'on cesse d'y croire. Par nos activités, 70 ans après la création de l'ONU, nous devons montrer que nous continuons de croire fermement en cette organisation, que nous avons tous en partageo.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Seychelles.

M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Michel (*parle en anglais*) : « Nous, peuples des Nations Unies, résolu... » Oui, ces paroles audacieuses et visionnaires ont été rédigées il y a 70 ans, offrant à l'ONU sa raison d'être et au monde une ambition visionnaire qui continue de nous inspirer et de nous motiver. J'ai toujours cru en cette vision. Nous y croyons tous, en fait. Pourtant, en dépit de toutes les bonnes intentions et de l'inspiration que nous continuons de tirer de la Charte, un élément semble faire cruellement défaut. Cet élément est la détermination. L'appel à l'action lancé par le Président de l'Assemblée, M. Lykketoft, au coeur d'un nouvel engagement en atteste au centuple. Son expérience lui donne le privilège de pouvoir dire ce qu'il pense, tout comme moi.

Nous devons regarder autour de nous. Regardons le monde. C'est un monde qui manque de détermination, déchiré par la guerre et de cruels conflits. C'est un monde dans lequel la pauvreté, la faim, la famine et les épidémies sont toujours aussi présentes, un monde dans lequel les inégalités, les injustices et les écarts ne cessent de se creuser, un monde dans lequel la dégradation de l'environnement ou la spoliation se poursuivent en toute impunité, un monde – notre monde – menacé par les changements climatiques.

Est-ce là le legs que nous voulons transmettre à nos enfants? Non, mes amis, c'est impossible. Entendons les pleurs des enfants affamés ou en détresse. Entendons les cris de désespoir des populations insulaires frappées par les changements climatiques. Ressentons la douleur des femmes qui luttent pour maintenir leurs enfants en vie. Cessons de dépenser de l'argent pour détruire des vies. Au contraire, agissons tous ensemble, pas seulement pour protéger ceux qui luttent pour leur survie, mais aussi pour donner un sens à leur vie. C'est pourquoi nous avons le devoir et l'obligation de changer le monde dans lequel nous vivons et d'en faire un monde meilleur pour les générations actuelles et futures.

Nous pouvons y arriver si nous le voulons; si nous, qui avons le privilège de diriger nos peuples, prenons nos responsabilités; si nous refusons l'indécision; si nous voyons plus loin que la poursuite étriquée de nos intérêts nationaux et idéologiques. Nous pouvons y parvenir si nous adoptons des principes de justice et d'équité et ce, avec conviction et détermination.

Commençons par l'ONU elle-même. Ses nobles idéaux sont aussi pertinents aujourd'hui qu'au moment de sa création. Mais ses structures de gouvernance, et notamment le Conseil de sécurité, ne le sont plus. Dans le monde actuel, Le Conseil constitue un organe fondamentalement non démocratique et non représentatif. Il en va de même pour les organisations internationales mises en place dans le sillage de l'ONU. Nous devons faire en sorte de les adapter aux réalités de notre époque. Il nous faut agir et faire montre de détermination et d'engagement pour opérer les changements qui s'imposent, pour adapter toutes ces entités au siècle dans lequel nous vivons et pour donner son sens véritable à la démocratie participative et ouverte à tous.

Nous avons également besoin d'agir avec détermination pour que l'esprit et l'essence même du développement durable soient véritablement acceptés à l'échelle mondiale. De nombreux défis demeurent,

en particulier pour les petits États insulaires en développement. Nous sommes les sentinelles de la nature et les gardiens des océans. Mais l'action – ou l'inaction, en l'occurrence – des autres menace nos moyens de subsistance et notre existence même. Comme le pape François vient de le souligner, nous devons briser le modèle de croissance actuel et faire primer la protection de la nature sur le consumérisme, de façon à réduire au minimum les effets des changements climatiques. Les petits États insulaires ne sont pas responsables des changements climatiques, et pourtant ils en subissent les conséquences de plein fouet. C'est la raison pour laquelle nous n'aurons de cesse de soulever cette question, dans toutes les instances, y compris celle-ci, car nous sommes la conscience du monde.

Le discours d'investiture du Président de l'Assemblée générale (voir A/69/PV.94) a donné le ton en plaçant l'action – et, je crois, la détermination – au cœur d'un nouvel engagement. Les deux sont indissociables. Elles plantent le décor idoine pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Le Programme 2030 définit des objectifs et des cibles réalistes ainsi qu'un calendrier pour l'avènement d'un monde meilleur dans lequel personne n'est laissé pour compte. Il s'agit d'un programme exhaustif qui affirme très clairement qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la paix ni de paix sans développement durable.

La viabilité a toujours été et restera au cœur des efforts de développement déployés par les Seychelles. De concert avec les autres petits États insulaires en développement, nous nous employons activement à défendre cette cause pour faire en sorte que nos préoccupations et nos besoins soient dûment pris en compte. L'engagement de l'ONU, sous la direction audacieuse du Secrétaire général, nous donne une lueur d'espoir. De nouveau, les engagements et les promesses se multiplient. Mais suffiront-ils à résoudre nos problèmes? Non, sauf s'ils se traduisent en actes concrets.

L'application – ou plutôt la non-application – du principe de traitement spécial et différencié pour les petits États insulaires en développement constitue l'une de nos grandes préoccupations. Ce n'est pas parce que certains d'entre nous ont intégré la tranche supérieure de la catégorie des pays à revenu intermédiaire ou la catégorie des pays à revenu élevé que nos efforts de développement doivent se retrouver entravés par l'absence de financements internationaux

à des taux préférentiels. Il ne peut y avoir un seul modèle de développement. C'est injuste et moralement inacceptable. Nous, habitants des petits États insulaires en développement, n'aurons de cesse de le rappeler à tout un chacun, car les îles demeurent la boussole morale du monde et nos intérêts sont inextricablement liés à ceux de l'humanité. Nous continuerons d'insister sur la nécessité d'adopter une démarche plus adaptée pour relever les défis spécifiques auxquels nous sommes confrontés, une démarche qui prenne en compte nos vulnérabilités. L'absence d'un indice de vulnérabilité pouvant s'appliquer véritablement au développement freine l'autonomisation effective des petits États insulaires en développement.

L'objectif 14 du Programme 2030 revêt une importance particulière pour tous les petits États insulaires en développement et les États côtiers. Il nous offre l'occasion sans précédent de définir des normes de gouvernance mondiale des océans et des mers. Cet objectif qui vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable constitue le moteur de l'économie bleue. Ce concept a été adopté par nombre de petits États insulaires en développement en tant que mécanisme permettant de générer une croissance durable fondée sur une économie océanique et une bonne gestion des océans. Le Programme d'action de la Barbade, la Stratégie de Maurice et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement sont des instruments cruciaux à cet égard. Pour les pays océaniques, la mer est un élément vital et l'économie bleue est le catalyseur grâce auquel nous pouvons apprendre à nous développer.

Mais nous ne pouvons pas prospérer dans un milieu où règne l'insécurité. La sécurité maritime est d'une importance vitale pour la grande majorité des petits États insulaires en développement et des États côtiers. Dans notre partie du monde, même si la piraterie recule, nous devons rester vigilants. Or, comme nous l'avons prouvé s'agissant de la piraterie, les alliances mondiales ont joué un rôle déterminant pour apporter la sécurité là où elle n'existait pas. À cet égard, je voudrais remercier l'ONU et les autres partenaires internationaux pour l'appui qu'ils ont fourni à notre lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. J'espère que ce modèle sera repris pour s'attaquer à des problèmes similaires qui mettent à mal notre volonté collective d'instaurer une paix durable. Les organisations terroristes de tous ordres constituent une menace dont les répercussions se font durablement sentir et se propagent d'un pays à

l'autre. La crise des réfugiés qui va en s'aggravant nous rappelle qu'il nous incombe à tous d'assumer le fardeau de la lutte contre les idéologies de la haine et d'opter pour des rapports de fraternité et de solidarité.

Dans la perspective de la tenue de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris, mettons à profit le peu de temps qui nous reste pour mobiliser l'élan et l'appui nécessaires à la conclusion d'un accord ambitieux et universel de lutte contre les changements climatiques. Paris est bien autre chose qu'une énième négociation internationale. Ce sera pour nous tous le moment de vérité, le moment de choisir. Nous ne pouvons pas nous laisser condamner à être du mauvais côté de l'histoire par une impuissance collective à parvenir à un accord. Les enjeux sont trop importants. Un accord est à notre portée, pour peu que nous soyons capables de mobiliser pour cela la volonté politique collective et l'influence nécessaires. C'est maintenant. Nous pouvons y parvenir. Nous devons y parvenir. Nous devons honorer les promesses et les engagements pris, notamment en termes de solutions financières aux fins du renforcement de la résilience aux changements climatiques. À cet égard, nous appelons tous les pays développés à honorer l'engagement qu'ils ont pris de mobiliser 100 milliards de dollars annuellement d'ici à 2020 pour la mise en œuvre du Fonds vert pour le climat.

Les Seychelles sont l'un des plus petits Membres de la famille des Nations Unies et continueront de prendre une part active aux efforts que fait l'Organisation pour créer un monde plus juste et plus sûr. La célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU est une occasion unique de transformer le monde grâce à nos propres efforts et à nos engagements, et de faire en sorte que la coopération et le partenariat de tous l'emportent sur les rivalités et la méfiance. C'est dans cet esprit que nous nous félicitons du rapprochement opéré entre les États-Unis d'Amérique et Cuba.

Nous avons là une occasion unique de choisir l'avenir que nous voulons, pour nous-mêmes, pour notre jeunesse et pour nos enfants. Nous devons leur léguer de meilleures conditions parce qu'ils méritent de meilleures conditions. Devenons vraiment ce que nous sommes voués à être : des nations engagées, déterminées, unies et possédant les moyens de définir ensemble notre avenir. Oui, ensemble.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République des Seychelles de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tchèque.

M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zeman (*parle en anglais*) : Si un orateur développe plusieurs sujets dans une brève allocution, c'est qu'il n'en développe aucun. S'il arrête plusieurs priorités dans son allocution, c'est qu'il n'en a aucune. C'est pourquoi je me concentrerai sur un seul sujet et sur une seule priorité : la lutte contre le terrorisme international.

On pourra se demander pourquoi le Président d'un petit pays d'Europe centrale parle de terrorisme. Il y a deux raisons à cela. La première c'est que le terrorisme est un affront à la civilisation humaine, en même temps que le risque le plus grave qu'elle encourt. La seconde, c'est qu'aujourd'hui, comme l'Assemblée le sait, la quasi-totalité des pays européens se trouvent face à une grande vague de migration qui a été provoquée par – les actes terroristes au Moyen-Orient et en Afrique, et qui en est une conséquence.

C'est merveilleux de critiquer le terrorisme. C'est merveilleux d'organiser des manifestations de protestation contre le terrorisme, et c'est bien de préparer des déclarations dénonçant le terrorisme. Je suis sûr que M. Abou Bakr al-Baghdadi, à la lecture de ces déclarations, fera plus attention. Dans tous les cas, l'on se fait, à propos du terrorisme, trois illusions.

La première c'est que le terrorisme va disparaître, qu'il s'agit en quelque sorte d'une fluctuation de l'histoire, et que nous pouvons éliminer ou réduire les activités terroristes sans effort humain ou en n'utilisant

que des moyens locaux. Au contraire, le mouvement terroriste est en train de croître comme un cancer. On voit une propagation du terrorisme, un nombre croissant de ce qu'on appelle les États faillis, des assassinats, de la cruauté, des meurtres, des destructions de biens culturels, comme les ruines de Palmyre, etc. Nous ne pouvons pas nier ce processus croissant.

La deuxième illusion c'est que nous pouvons réduire les organisations terroristes au seul « État islamique ». Mais il y a beaucoup d'autres organisations terroristes, comme par exemple Al-Qaida, les Taliban, el-Nosra, Boko Haram et d'autres. Deux politiciens hors pairs du monde arabe m'ont dit que c'est sous couvert de l'organisation des Frères musulmans que ces groupes agissent. Si c'est le cas, il existe un réseau terroriste, et ce réseau ne peut être réduit simplement à l'État islamique.

La troisième illusion se fonde sur une forme standard de guerre contre le terrorisme. Nous savons que dans leur quasi-totalité, les généraux se préparent pour la guerre qui a déjà eu lieu. Ce que je propose pour lutter contre le terrorisme ce ne sont pas des chars, de l'infanterie, ou de l'artillerie. Nous devons chercher de nouvelles formes de lutte. Parce que les actions unilatérales essuient toutes les critiques et, au surplus, parce qu'elles se sont avérées totalement inefficaces, comme dans le cas de l'Iraq, je ne recommande aucune occupation massive de territoire. Ce que je recommande, c'est une action coordonnée, sous l'égide du Conseil de sécurité. Les cinq membres permanents du Conseil ont des intérêts différents mais un ennemi commun, et rien n'est plus unificateur qu'un ennemi commun : le terrorisme. Ici, à New York, on se souvient du 11 septembre 2001; en Russie, on se souvient de Beslan et de Volgograd; en Chine, du Xinjiang; en Europe, de Madrid, Londres, Paris et Copenhague; en Inde, de Mumbai, etc.

Il existe un précédent positif, la résolution 2184 (2014) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, concernant les actes de piraterie au large des côtes somaliennes, y compris les opérations militaires contre les pirates. Quelqu'un pense-t-il vraiment que les pirates sont plus dangereux que les terroristes? La Charte des Nations Unies contient bien des Articles ayant trait à la possibilité de prendre des mesures militaires, et certains d'entre eux ne sont jamais appliqués. On parle à leur égard de structures dormantes. Nous devons les mettre en application. Nous avons besoin de petites unités militaires équipées de drones, d'hélicoptères, de la coopération des services secrets, de commandos, ou

commandos d'infanterie – un contingent de Casques bleus, en quelque sorte – qui élimineraient les chefs des organisations terroristes et leurs centres névralgiques, et non de l'occupation de territoires.

J'espère fermement que certains des membres permanents du Conseil de sécurité proposeront une telle résolution. Si ce n'est pas le cas, je pourrais ajouter en guise de conclusion, en éternel optimiste, que toute idée passe par trois phases. Durant la première phase, cette idée est considérée comme totalement absurde. Dans un deuxième temps, elle est discutable et, durant la troisième phase, elle est aussi évidente que le fait que la Terre tourne autour du soleil. Je reviendrai donc l'année prochaine et, au fond de mon cœur, je suis convaincu que ma proposition sera alors discutable. Quand je reviendrai en 2017, je suis certain qu'elle s'imposera comme une évidence.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République tchèque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Yémen.

M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mansour (*parle en arabe*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Yémen, je félicite vivement le Président de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session et lui présente tous mes vœux de succès.

J'ai fait le voyage jusqu'ici depuis l'intrépide ville d'Aden. Même si je suis extrêmement heureux que cette majestueuse ville stratégique ait été libérée des mains des milices houthistes alliées à Saleh complotant un coup

d'État, j'éprouve de la compassion et de la douleur face à l'ampleur des destructions et des ravages que ces bandes criminelles ont fait subir à la ville et à ses habitants. La même scène et la même tragédie se déroulent en ce moment dans les villes de Taëz et de Mareb. Que l'Assemblée se représente simplement le nombre de martyrs qui, dans la seule ville d'Aden, s'élève à 1 350 et le nombre de blessés, au nombre de 11 160. Quel est alors leur nombre à Taëz, à Mareb, à Beida, à Lahj, à Abian, à Daleh, et dans d'autres villes yéménites?

Il y a trois ans, j'évoquais de cette tribune (voir A/67/PV.9) avec quelle diligence nous avons pris des mesures dans notre pays au niveau du pouvoir, à savoir une transition politique pacifique dans le cadre de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et du Mécanisme de mise en œuvre, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. J'avais alors dit à l'Assemblée que l'Iran faisait obstacle aux mesures que nous prenions par différents actes, tels que l'arrestation de certains éléments qui entraînent les milices houthistes, et la saisie de navires transportant des armes envoyées à ces milices dans un effort soutenu visant à imposer l'expérience iranienne au Yémen.

Entre cette allocution et celle d'aujourd'hui, nous nous sommes employés à poursuivre dans le sens de la transition politique, qui a donné lieu à un processus politique dont la première étape a été la préparation du dialogue national, suivie de la Conférence de dialogue national qui a pris près d'un an. Toutes les forces politiques du Yémen se sont mises d'accord sur les textes issus de cette Conférence, établissant ainsi un précédent honorable dans l'histoire du Yémen et de la région. S'en est suivi un processus constituant transparent qui a abouti à un projet de constitution civile démocratique et moderne. L'ONU a été présente à chaque étape de ce processus, appuyant toutes ces échéances politiques soit par un appui direct du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui s'est rendu plusieurs fois au Yémen, où il a discuté avec toutes les composantes du dialogue national, dont les Houthis eux-mêmes, soit par les efforts de son propre Envoyé spécial pour le Yémen, soit encore par les résolutions et déclarations présidentielles du Conseil de sécurité sur la question et les missions qu'il a effectuées au Yémen.

Cependant, alors que le processus de transition politique touchait à sa fin et que le projet de constitution devait être examiné et soumis à un plébiscite, les milices houthistes alliées à Saleh ont annulé ces réalisations politiques par une opération armée menée dans le cadre

d'un coup d'état, au cours duquel la capitale, Sanaa, a été occupée, de même que d'autres villes, des innocents ont été tués, des familles ont fui, les casernes et les institutions ont été pillées, et des hôpitaux, des mosquées et des écoles coraniques ont été bombardés. Ces milices, équipées de toutes les armes pillées et dérobées dans les casernes de l'État, se sont alors déployées dans la plupart des provinces. On peut qualifier de génocide les scènes d'apocalypse qui se sont déroulées à Aden, à Taëz et à Daleh, dans une tentative désespérée d'imposition stérile du modèle iranien. À cela s'ajoutent encore la détention et la disparition forcée de dirigeants politiques, d'hommes d'État et de milliers de citoyens, la confiscation des libertés médiatique et religieuse, la fermeture de médias, l'arrestation de journalistes, la prise d'otages sur des sites militaires, le recrutement de milliers d'enfants et leur déploiement sur tous les fronts, la pose de mines, l'attaque ciblée d'ambassades et de diplomates, ou encore la transformation des zones résidentielles et des bâtiments publics en zones militaires et en entrepôts d'armes. Les chefs de ces milices ont même commencé à évoquer, dans leurs déclarations, des projets d'expansion dans les pays voisins, menaçant ainsi la sécurité régionale et internationale.

Nous avons depuis le début fait preuve de beaucoup de bonne volonté avec Saleh et Al-Houthi. L'immunité leur a été accordée, y compris à Al-Houthi, dont nous avons fait un partenaire dans le dialogue national en dépit du fait qu'il portait encore les armes et avait refusé de former un parti politique conformément à la loi. Nous l'avons accepté alors qu'il se rebellait contre l'État depuis 2004. Sa lutte n'a jamais été pacifique, comme le Mouvement pacifiste du Sud (Al-Hirk al-salmiyy al-janubi). Un volet entier du dialogue a été consacré à la question de Saada, bien que les habitants de la province de Saada aient été contraints au déplacement en raison du fait que le gouvernorat de la province a échappé, par la force des armes, au contrôle de l'État. Ces individus ont même entraîné le déplacement forcé des minorités, par des méthodes racistes. Malgré les nombreux témoignages que nous avons donnés à ce groupe armé de notre attitude positive, et malgré les différents accords conclus avec lui, il est, à chaque fois, revenu sur ses engagements et a tiré parti de la situation pour renverser le régime et maltraiter les villes et leurs habitants.

Ayant pris conscience de l'ampleur de la catastrophe provoquée par le coup d'État mené par les milices houthistes alliées à Saleh, nous avons lancé un appel à nos frères du Conseil de coopération du Golfe, en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies,

pour qu'ils viennent en aide au Yémen et à son peuple afin de maîtriser ces milices qui s'en prennent aux capacités du pays et à sa légitimité. Les États membres de la coalition, emmenés par le Royaume d'Arabie saoudite, représenté par mon frère le Serviteur des deux saintes mosquées, S. M. le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, se sont attelés à la situation avec courage et bonne foi en prenant la décision de lancer l'opération Tempête décisive puis l'opération « Restore hope » (« Restaurer l'espoir »). Au nom du peuple yéménite, je voudrais, de cette tribune, exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance au Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud et à tous ses frères les dirigeants des États membres de la coalition, qui n'ont jamais reculé devant le moindre sacrifice pour le Yémen et pour son peuple, et qui continuent leur action en ce sens. Le sang yéménite et le sang de ses frères se sont mêlés dans cette bataille pour la défense du pays, de ses prérogatives et de sa légitimité, afin qu'il ne devienne pas victime de l'expérience iranienne, dont, entre autres grandes ambitions de cet État, ferait partie le contrôle du détroit de Bab al-Mandab.

Les Yéménites ont fait front contre ces milices et offert ce qu'ils avaient de plus cher pour mettre fin à leurs attaques. Ils ont remporté une très grande victoire à Aden, à Daleh, à Mareb et à Abian, et résisté héroïquement à Taëz, à Beida, à Hodeida et dans d'autres villes. Je salue la résistance courageuse du peuple et des forces armées qui sont ensemble parties prenantes dans la défense et la victoire du pays, ainsi que dans la construction et le développement. L'Assemblée est peut-être au fait de l'ampleur de la tragédie humaine et des grandes souffrances que subit mon peuple à cause du blocus imposé par ces milices, qui l'oppriment et s'obstinent dans leur erreur et leur coup d'État. L'Assemblée est peut-être aussi au fait de l'ampleur de la destruction et des ravages qu'elles ont causés, de la dégradation des services dans les différentes provinces libérées. De plus grands efforts internationaux sont donc nécessaires et un appui doit nous être apporté afin d'atténuer la tragédie humaine, ainsi que pour la reconstruction et pour que le Yémen et les Yéménites ne tombent pas dans l'oubli. Bien que l'ONU annonce chaque année son plan d'intervention humanitaire au Yémen, les contributions ne financent qu'une infime partie des besoins concrets, qui augmentent en raison de la situation tragique et difficile que vivent les Yéménites.

Je saisis donc cette occasion pour lancer encore une fois un appel aux pays donateurs afin qu'ils honorent les

engagements qu'ils ont pris et intensifient leurs efforts pour apaiser ces souffrances. Je voudrais dire également que le Gouvernement de la République du Yémen est très désireux que l'aide humanitaire d'urgence puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin dans toutes les provinces, sans exclusion. À cet égard, l'adoption d'un mécanisme d'inspection et de surveillance des convois commerciaux comme celui proposé par les Nations Unies est une mesure importante pour assurer la relance progressive du cycle économique et appuyer les efforts d'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin par tous les ports maritimes yéménites. De plus, le transfert à Aden du Gouvernement, qui exercera toutes ses activités depuis cette ville, contribuera inévitablement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et au rétablissement des services essentiels, détruits par les milices houthistes alliées à Saleh.

Il est évident que je ne saurais choisir de meilleur endroit pour représenter et appuyer mon peuple, patient, digne de confiance, qui résiste et aspire à la paix, à la stabilité et au relèvement de son pays. C'est, d'ailleurs, la position que nous avons adoptée dès le début du conflit. Nous avons coopéré avec tous les efforts sincères déployés par la communauté internationale et, en particulier, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que son envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour mettre fin au coup d'État grâce à l'application de la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité, puis avec la reprise du processus politique, conformément aux résultats du dialogue national facilité par le Conseil de coopération du Golfe et à son Mécanisme de mise en oeuvre.

Qu'il me soit permis de rappeler que tous les efforts visant à parvenir à un règlement politique à la crise méritent d'être salués et appuyés. Une fois encore, je tiens à dire aux milices houthistes alliées à l'ex-Président Saleh qui ont pris part au coup d'État qu'elles doivent déposer les armes, se rendre et revenir à la raison, en s'asseyant à la table de négociation aux fins de la mise en oeuvre de bonne foi de la résolution 2216 (2015). Je suis venu ici pour plaider pour la paix et l'harmonie. Je ne parle pas d'une paix porteuse des graines de la discorde future, mais au contraire d'une paix durable porteuse de justice et d'ordre. J'en appelle à la communauté internationale afin qu'elle redouble d'efforts pour assurer la mise en oeuvre de la la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité, dont la crédibilité a gagné à cette adoption. J'espère qu'il renforcera cette crédibilité en insistant sur la mise en oeuvre intégrale de cette résolution, et partant, sur le respect des décisions qu'il

adopte. les efforts de l'Organisation des Nations Unies seront couronnés de succès afin que nous puissions répondre aux aspirations de notre peuple, qui s'est montré extrêmement patient et fidèle.

Le terrorisme constitue une véritable menace pour les États. Nous nous sommes employés, dans la mesure de nos moyens, à faire front avec honnêteté et bonne foi contre le terrorisme, en menant une campagne déterminée en partenariat avec les pays amis. C'était sans compter avec les rebelles parties au coup d'État et tenants de l'extrémisme qui ont contribué incontestablement à créer un terreau fertile pour le terrorisme. Je tiens, toutefois, à réitérer notre confiance dans le Gouvernement que nous appuyons dans la lutte qu'il mène avec sérieux et de bonne foi contre le terrorisme au Yémen, avec les efforts internationaux. Compte tenu de la situation géographique stratégique du Yémen, la stabilité et le développement de notre pays constituent un facteur clef de la stabilité de la région et du monde.

La soixante-dixième session de l'Assemblée générale coïncide avec les glorieuses révolutions de septembre et d'octobre de mon pays. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les nobles fils du grand peuple yéménite, où qu'ils se trouvent. Je voudrais réaffirmer mon engagement de réaliser les ambitions de ces deux grandes révolutions. Nous ne permettrons pas à des forces, quelles qu'elles soient, houthistes ou autres, de reproduire l'expérience iranienne au Yémen. Nous célébrons tous cette année le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, une organisation qui est parvenue à réduire les conflits sur la base des principes qui ont présidé à sa constitution. C'est l'occasion de réaffirmer notre engagement d'œuvrer en faveur des générations à venir et d'inaugurer une nouvelle ère pour ces générations, qui attendent de nous un monde plus sûr et plus prospère. Cela ne sera possible que si nous redoublons d'efforts et travaillons à l'unisson pour donner corps aux nobles principes au nom desquels l'Organisation a été créée.

La République du Yémen condamne et déplore dans les termes les plus énergiques les attaques systématiques d'Israël contre la mosquée Al-Aqsa. Une fois encore, nous exprimons de cette tribune notre soutien constant au peuple palestinien, qui est déterminé à protéger la mosquée envers et contre tout. Une question se pose face à ces derniers événements, puisqu'un Gouvernement créé par les résolutions du Conseil de

sécurité refuse de se conformer aux résolutions de ce même Conseil. Cela a de quoi surprendre.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le rôle personnel qu'il joue dans la noble mission de renforcement de la paix et de la sécurité internationales que poursuit l'Organisation. Je tiens également à le remercier des efforts louables qu'il a déployés et continue de déployer dans le but de soutenir le processus de transition politique au Yémen, de punir ceux qui se mettent en travers, mettre fin au coup d'État et rétablir

l'autorité de l'État. Nous souhaitons plein succès à l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Yémen de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 15.